

LES RÉGIONS

CHEZ PAUZÉ
Stationnement Gratuit
1657 Ste-Catherine Ouest
932-6118

B

Agenda Page B 6
Culture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 5

LE DEVOIR, LE JEUDI 6 MARS 1997

Les «cols bleus» de l'Armée passent par Saint-Jean

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La base aérienne de Saint-Jean n'était plus opérationnelle mais elle n'est disparue officiellement que le 30 septembre 1994 lors de sa fusion avec la base des Forces armées canadiennes de Longue-Pointe, en conséquence du premier budget Martin.

Le retour au commandement aérien en 1992 avait fait miroiter un moment la renaissance de la 16^e Escadre de Saint-Jean mais celle-ci a plutôt été basée à Borden, en Ontario.

Toutefois, la «mégastructure» du Centre d'entraînement des Forces armées, sise à côté de l'aéroport de Saint-Jean, n'a pas été réduite aux trois-quarts contrairement à ce qui fut annoncé dans le budget Martin du 22 février 1994.

«Ça ressemble à un hôtel de 12 étages avec 2200 lits, l'équivalent de dix Holiday Inn», dit le directeur du Campus de Fort Saint-Jean, Gérard Brassard. Cette mégastructure poursuit ses opérations avec plus d'ampleur qu'auparavant.

Le «mégacentre» de formation ressemble à un hôtel de 2200 lits

Ce sera la principale installation de la région de Montréal, mais avec des antennes à Ottawa, à Kingston et à Borden; «on est passé de 200 à 500 familles», précise le major

Guy Savard, responsable de la discipline. On donne la formation de base, l'entraînement initial à 2200 militaires qui sont successivement en stage pendant huit semaines.

«C'est la formation des cols bleus des Forces armées en comparaison des cols blancs qui venaient au Collège militaire», dit l'ex-lieutenant-colonel André Richard, qui a démissionné de l'armée et œuvre au campus de Fort Saint-Jean.

C'est Saint-Hubert qui a écopé à la place de la base de Saint-Jean en raison de la restructuration du commandement des Forces armées du Québec le 1^{er} septembre 1996, tandis que les installations plus récentes de la «mégastructure» de Saint-Jean opèrent à capacité; la formation militaire donnée à la base de Saint-Jean relève du quartier général d'Ottawa, du major-général Keynes, tandis que le perfectionnement en gestion relève du centre de formation de Kingston, fournisseur des services de l'école des télécommunications.

La base aérienne de Saint-Jean a connu un début glorieux en 1939 comme école d'aviation dans le cadre du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique. Elle venait renforcer la base aérienne de Saint-Hubert, la plus grande base aérienne du Canada à l'époque. La base de Saint-Jean forma un nombre impressionnant d'aviateurs — 1330 promis dès décembre 1943 — et laissa la place au «RCF Station St. Johns» en 1951.

La «mégastructure» non convertible

La base de Saint-Jean changea avec l'unification des Forces armées canadiennes en 1968 et la décision de construire un centre d'entraînement des Forces armées de 100 millions sur 100 acres à côté, la «mégastructure» en béton nommée Édifice général Jean Allard où l'école de langues des Forces armées fut inaugurée en 1979. La «mégastructure» est non convertible, explique le major Savard, en montrant les chambres, les dortoirs et les petites salles de cours en béton.

C'est là que les recrues de Cornwallis en Nouvelle-Écosse et de Chelovack en Colombie-Britannique viennent depuis septembre 1996 apprendre les rudiments du métier de soldat et ceux du français, une autre paire de manches. L'école d'instruction militaire est décorée de rouge, l'école de langue de bleu.

«C'est ici qu'on fait l'entraînement. Des cours pratiques opérationnels sont donnés à ces soldats et à des cadets à Farnham», explique le major Savard. On va au camp de Nicolet, près du lac Saint-Pierre, pour expérimenter les explosifs.

Toutefois, la contrepartie à la vitalité dans la «mégastructure», contrairement à ce qui a été annoncé dans le premier budget Martin, c'est la fermeture du quartier général des Forces terrestres de Saint-Hubert déménagé à Ottawa le 1^{er} septembre 1996, puis de la garnison complète.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'escadron tactique d'appui hélicoptère, le 438 ETAH, reste à Saint-Hubert et garde ses cinq hangars adjacents à la piste pour le moment. Quelques pilotes utilisent les huit hélicoptères de l'armée à la base aérienne de Saint-Hubert pour garder la main. Pendant la guerre, des milliers d'Anson V construits aux États-Unis et au Canada ont décollé de cet aéroport, le plus grand du Canada, à destination de l'Angleterre, à tel point que le décollage des avions civils fut alors relocalisé à Dorval.

Les soldats de carrière désertent

Avec le départ prochain de la garnison de Saint-Hubert, il n'y aura plus que 6500 militaires à temps plein au Québec

La garnison de Saint-Hubert ne compte plus que 200 soldats sur les 2000 qu'elle avait l'an dernier et on en sera au point zéro dès l'été. On sent la déprime à cette garnison militaire où la grande «Maison-Blanche» du commandant est abandonnée de même que des dizaines de casernes, l'école anglaise et l'église.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La saignée est impressionnante dans les Forces armées canadiennes en ce moment. Il ne reste plus que 6521 militaires à plein temps au Québec sur les 65 000 militaires des Forces armées. La débâcle touche durement la grande région de Montréal où on s'apprete à fermer sous peu le quartier général. Et le changement est manifeste dans toutes les régions, chez les réservistes.

Le seul point d'ancrage restera Québec où les Forces armées disposent de 4700 soldats à plein temps à la base de Valcartier, selon le capitaine Marc Thériault, adjoint aux affaires publiques des Forces terrestres du district du Québec. On compte 1321 militaires des Forces aériennes à Bagotville et 500 sous peu à la base de Montréal qui inclut les garnisons de Saint-Jean, de Saint-Hubert, de Longue-Pointe et de la rue Atwater, selon le capitaine Jean Morissette, agent de liaison au quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

Depuis la réorganisation du quar-

tier général des Forces armées de terre le 1^{er} septembre 1996, la plupart des soldats de Saint-Hubert ont été rapatriés à Ottawa ou mis à la retraite. Le 1^{er} avril, on ferma le mess des officiers et la Croix-Rouge, a expliqué le capitaine Alain Lefrançois, officier des affaires publiques de la base, lors d'une tournée de la ville militaire.

Ciné-Cité à la base

La Société immobilière du Canada s'est installée au bout de la propriété des militaires et a publié deux appels d'offres pour 200 acres sur les 300 appartenant à la garnison de Saint-Hubert, la voisine de la base aérienne de Saint-Hubert. Francis Thibeault, directeur du projet, négocie avec Ciné-Cité une offre acceptée sur 23 acres mais il s'agit de sept millions de dollars seulement.

À côté, l'aéroport de Saint-Hubert n'est pas acheteur étant donné que le mouvement est à la privatisation des aéroports de Transport Canada. Celui-ci s'étend sur 515 hectares et enregistre 185 000 mouvements par an, autant que Dorval, explique Gilles Turmel, directeur général. Il s'agit de petits avions des écoles de pilotage, Aéro-taxi, Air Richelieu,

Cespa et Aéroclub de Montréal.

L'aéroport a noté 11 000 mouvements militaires en 1996 et s'attend à ce que cela reste stable. L'aéroport de Saint-Hubert est le plus vieux aéroport au Canada; il fut créé dès 1927 par le ministère de la Défense nationale pour le service postal initial. Il représenta longtemps le plus important aéroport au Canada.

Le plus grand aéroport

En 1938, Trans-Canada Airlines en a fait sa base pour les services transatlantiques et pendant la deuxième guerre mondiale, le départ des avions militaires s'est fait tellement dense que les services civils furent transférés au nouvel aéroport de Dorval, situé dans champ à l'époque. En 1970, l'aviation générale de l'aéroport de Cartierville, à l'exception de Canadaair, fut transférée à Saint-Hubert.

Le quartier général du 71^e groupe des communications de l'armée est sur le point de fermer à Saint-Hubert, entre les cinq hangars de l'escadron tactique d'appui hélicoptère, le 438 ETAH. Mais on voit une cinquantaine de camions qui semblent abandonnés dans la neige, en attendant les réservistes du bataillon de service qui s'y exercent le week-end.

Le commandement de la Force terrestre a été rapatrié à Ottawa lors du départ du lieutenant-général Baril et celui du Québec installé rue Atwater, à deux pas de Westmont, est sur le point d'annoncer son déménagement à Longue-Pointe. On mettra en vente la propriété

du ministère de la Défense, rue Atwater, avec la garnison de Saint-Hubert.

Le prochain déplacement

Le personnel du commandement de la Force terrestre du secteur du Québec comprend 150 militaires, rue Atwater, qui rejoindront les militaires qui restent à Longue-Pointe et les 562 civils qui travaillent aux usines de pièces du dépôt sis sur une centaine d'acres à l'est de l'île de Montréal, précise le capitaine Thériault, adjoint aux affaires publiques de la Force terrestre du Québec.

La fermeture de la garnison de Saint-Hubert occasionne donc la restructuration des Forces terrestres au Québec. Celle-ci ne s'arrête pas là. On doit comprendre que la base de Montréal comprend les garnisons de Saint-Jean, de Saint-Hubert, de la rue Atwater et de Longue-Pointe et qu'elle ne comptera sous peu que 500 militaires selon le capitaine Jean Morissette, agent de liaison du quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

Comme si cela n'était pas suffisant, «les trois districts de milices seront transformés en deux brigades au 1^{er} avril. Le quartier général de Sherbrooke est dissous». On trouve 4000 réservistes en service dans tout le Québec, selon le capitaine Thériault. Ces militaires à temps partiel gagnent pour la plupart de 5000 \$ à 10 000 \$ par an, selon le capitaine Richard Saint-Louis au bureau des affaires publiques pour le Québec, au lieu des 20 000 \$ à 125 000 \$ payés aux militaires de carrière.

Les trois districts en deux brigades

Les trois districts de Montréal, des Cantons de l'Est et de Québec seront réorganisés dans trois semaines. Tous sont touchés; ainsi, le district numéro 3 comprend le régiment de la Chaudière avec les unités de Lévis, de Beauceville et de Lac-Mégantic, le régiment du Saguenay, celui des Fusiliers du Bas-Saint-Laurent. Tout ce district 3 est dirigé du quartier général Connaught, à côté du bunker à Québec; il comprend 20 militaires réguliers à plein temps.

Le dispositif principal se trouve dorénavant à Québec où seront affectés les trois-quarts des militaires à plein temps au Québec dorénavant. La base de Valcartier constitue la pierre d'assise de l'armée avec ses 4700 militaires réguliers au 31 décembre dernier et ses 750 civils, selon le capitaine Thériault. Ce territoire fait 210 kilomètres carrés, selon le capitaine Johanne Bournival, plus que les villes de Québec, Sainte-Foy et Sillery réunies. Les militaires de la Citadelle font leur exercices à la Base de Valcartier de sorte que ce bataillon est compté dans la 5^e brigade de Valcartier.

Avec la réorganisation du Commandement des Forces terrestres, le ministère de la Défense nationale s'installe à Ottawa plus que jamais avec 15 buildings dans la capitale et l'embauche dorénavant 10 000 militaires et civils. La concentration est plus forte qu'elle n'a jamais été à Ottawa pour la Défense nationale. Elle y dépasse en importance tout le Québec.

Encore de l'amertume au campus de Saint-Jean

Trois ans après la fermeture, la nouvelle vocation du collège militaire n'est pas encore fixée

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le 13 mars 1994 se tenait la grande marche contre la fermeture du Collège militaire royal de Saint-Jean, à laquelle participaient l'actuel maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, et derrière lui, l'actuel ministre des Affaires intergouvernementales du Canada, Stéphane Dion. Trois ans plus tard, le campus de Fort Saint-Jean, sis sur un site exceptionnel, a bien du mal à démarrer.

«Pour moi, le déménagement du Collège militaire a constitué depuis le début une erreur incompréhensible. La page est tournée mais la difficulté est de voir de l'avant. Avoir le site est une chose, mais ce n'est pas facile de le développer.»

Miroslaw Smereka enseignait au Collège militaire royal et il reste assommé par la décision annoncée voilà trois ans. «C'est la cause célèbre préréférendaire. Ils n'avaient plus confiance dans les officiers militaires francophones formés au Québec pour ce qu'ils avaient à faire.» Alors, ils les ont déplacés à Kingston. Le problème, c'est qu'ils ne recrutent plus au Québec et beaucoup d'officiers ont quitté les Forces armées depuis trois ans.

Le 22 février 1994, le soir de l'annonce lors du premier budget de Paul Martin, le Parti libéral était au pouvoir à Québec et le ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, s'est efforcé de prendre le dossier en main. Une patate chaude.

Le Collège militaire de Saint-Jean était le moins coûteux des trois collèges militaires. Le coût par étudiant se situait à 58 000 \$ par an vis-à-vis de



ARCHIVES LE DEVOIR

Le dernier défilé des officiers du Collège militaire royal de Saint-Jean, au printemps 1995.

76 000 \$ pour Kingston, cinq fois le prix d'une université civile.

Seulement six professeurs francophones sur 64 ont suivi à Kingston. Le maire Smereka raconte: «Stéphane Dion manifestait derrière moi lors de la grande marche contre la fermeture, le dimanche 13 mars 1994.» Sa femme, Jeannine Kriber, enseignait au CMR et n'a pas été à Kingston. Elle enseigne aujourd'hui à Concordia.

Une décision de dernière minute

André Richard était vice-commandant du CMR, lieutenant-colonel, il dirigeait les élèves officiers. Dans l'ancien mess transformé en restaurant, l'homme qui s'occupe du matériel du Campus de Fort Saint-Jean dit: «J'étais chez moi quand la nouvelle est tombée. Ça venait du Conseil privé, du bureau de Jean Chrétien. Chez les commandants de garnison, per-

sonne n'en revenait. Dans le plan, il y avait des bases de Colombie-Britannique, des Prairies et des Maritimes qui devaient fermer. Au Québec il n'y en avait pas et tout le projet d'infrastructure avait été bien reçu. Tous les commandants étaient confiants. On sait que ce fut une décision de dernière minute prise au bureau du PM.»

Son collègue Daniel Pinard, le major qui était bras droit du recteur, raconte les efforts pour redonner vie au campus: «J'ai mis beaucoup d'efforts pour une petite université privée paramilitaire, sans succès. Je m'inspirais de l'université de Norwich au Vermont où une partie de la population est civile. Les frais de scolarité atteignent 14 000 à 20 000 \$. Nous, on veut que ça marche dans les nouveaux créneaux, innovateurs.»

On est désabusé au Collège militaire mais on ne veut pas revenir en arrière. «Ça servirait à quoi de rouvrir pour

200 élèves officiers?» Ce stade a été dépassé. L'ancien secrétaire aux matières académiques a proposé une École de diplomatie préventive comme à Cornwallis, le Pearson Peacekeeping Institute. Ça n'a pas fonctionné non plus. Après une année d'accès au campus, on cherche à l'axer sur le développement économique, les langues, la gestion de la sécurité et la gestion de l'informatique.

«L'école de gestion relève de Kingston dans la mégastructure de Saint-Jean et on voudrait offrir une expertise autonome aux soldats de la mégastructure au sein du campus de Fort Saint-Jean.» Il y a 11 000 jours de formation pour la gestion dans les Forces armées et cette école devrait s'ouvrir au campus. C'est deux jours à 300 \$ par jour pour un tel cours de gestion.

Le maire Smereka se souvient que le CMR était sur le point d'être placardé en janvier 1995. «C'était clair qu'à la fin de l'année on allait enlever les biens patrimoniaux. Alors, nous avons eu une entente de cinq ans pour les installations. On espérait les nouveaux programmes en un an mais on s'est cassé la gueule. Ça prend trois ans.»

Le maire dit que la valeur de l'évaluation municipale se situe à 43 millions. Il y a 275 000 volumes à la bibliothèque; le patrimoine comprend deux immeubles construits en 1837, à l'époque de l'occupation par l'armée britannique de Fort Saint-Johns.

«On ne veut en faire ni un hôtel ni un centre de congrès. Cet endroit a une vocation académique. Nous avons traversé le référendum et pendant un an on n'a pas eu de signe de vie. On vivait en situation autarcique. Depuis janvier 1997, Mme [Pauline] Marois est dans le portrait, ça va mieux. Vous savez, il y a un sentiment d'appartenance très fort chez ceux qui ont développé le campus.»

On les comprend. Ce campus est le mieux situé des campus au Québec, après celui de l'université McGill. Mais il ne saurait guère recevoir plus de 1000 étudiants. Il s'agit d'un campus d'élite avec des arbres centenaires, une promenade sur le Richelieu, des maisons pour les étudiants mariés, des appartements.

«Vous savez, les gourous du Colorado m'ont appelé, le World Consciousness. Il y eu aussi des projets de marina et de condos résidentiels.» Mais il tient mordicus à une université privée avec des créneaux très sur le volet.

Gérard Brassard, directeur général du Campus, dit: «Nous avons démarré une entreprise à zéro. Les militaires ont fermé les livres. Nous, on a démarré en août 1995 avec quatre personnes. Nous avons 26 bâtiments sur 114 acres à gérer; nous sommes une société immobilière locataire d'un site.»

En septembre, 100 étudiants viendront pour un «baccalauréat en administration des affaires relatif au cheminement de sécurité et gestion de crise» destiné aux policiers et aux instances de direction des grandes compagnies, d'Hydro-Québec, de Bell Telephone, de compagnies informatiques.

Un «baccalauréat multidisciplinaire intégré en sciences de la nature et en sciences humaines» recrutera 100 étudiants. Et on veut mettre sur pied le «Bastion», «l'Institut de formation des entreprises virtuelles». Toutefois, le volet international a été retiré avec le départ de Charles-Philippe David pour l'UQAM.

À terme, le maire Smereka aimerait un campus avec les langues de l'ALENA, le français, l'anglais et l'espagnol.

Il souhaite un réseau de formation, modélisé sur le Computer Base Training lié à l'Institut Carnegie-Mellon de Pittsburgh.

«C'est la cause préréférendaire célèbre. Ils n'avaient plus confiance dans les officiers francophones.»

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Satisfaits des profits de 399 millions réalisés au premier trimestre

Les actionnaires de la Banque Royale rejettent les propositions Michaud

STEVE MERTL
PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Les actionnaires de la Banque Royale, satisfaits des importants profits de leur compagnie, ont rejeté massivement hier des propositions leur donnant un plus grand contrôle sur les salaires versés aux dirigeants et les nominations au conseil d'administration.

Un des défenseurs de ces propositions estime toutefois qu'il ne s'agit que de la première étape d'une démocratisation inévitable des conseils d'administration canadiens.

Une des propositions soumises hier lors de l'assemblée annuelle des actionnaires voulait empêcher les dirigeants de gagner un salaire plus de 20 fois supérieur à celui du salaire moyen des 55 000 employés de la banque. Des documents de la Banque Royale indiquent que le président et chef de la direction, John Cleghorn, a touché environ 2,5 millions en salaire, bonis et autres avantages l'an dernier, alors que le vice-président A.S. Fell, qui dirige RBC Dominion Securities, a engrangé près de 5 millions \$ provenant entièrement de bonis, sauf pour 300 000 \$.

Les autres propositions visaient à empêcher une même personne d'occuper à la fois le poste de président du conseil et celui de chef de la direction, interdire aux fournisseurs de siéger sur le conseil d'administration et limiter le mandat des administrateurs à dix ans.

Cet ensemble de propositions, auquel s'opposait le conseil d'administration de la Banque Royale, est le fruit de la croisade d'Yves Michaud, un ancien diplomate et politicien. M. Michaud a reçu le surnom de «Robin des banques» lorsqu'il a entrepris une campagne pour augmenter le pouvoir des petits actionnaires des grandes banques en libérant le conseil d'administration de l'emprise des gestionnaires.

Après avoir appris que la Banque Royale avait réalisé des profits de 399 millions au cours du premier trimestre de 1997, continuant sur la même voie que l'an dernier alors



Le président et chef de la direction, John Cleghorn, a touché environ 2,5 millions en salaire, bonis et autres avantages l'an dernier.

que les profits avaient totalisé 1,43 milliard, les actionnaires ont rejeté les propositions dans des proportions supérieures à 88 %. Un allié de M. Michaud, Bob Verdun, a indiqué qu'il n'était pas surpris des résultats. «C'est le début d'un processus, a-t-il soutenu. Je m'attends à ce genre de réaction et à ce que la majorité des actionnaires soit du même bord que la direction. Ça fait partie de la démocratie,

les mouvements partent toujours difficilement et j'ai planté quelques graines aujourd'hui.»

Profits

La Banque Royale a enregistré un rendement sur les capitaux propres de 18,9 % au cours du trimestre qui vient de se terminer, mais M. Verdun souligne que cette performance est inférieure à la moyenne des institutions financières. Dans un communiqué, la Royale fait ressortir qu'au 31 janvier 1997, la valeur boursière de l'institution s'établissait à 15,4 milliards, ce qui représente la valeur la plus élevée pour une institution financière canadienne et une augmentation de 5 milliards ou de 48 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour ce trimestre clos le 31 janvier 1997, la Royale a donc dégagé un bénéfice net de 399 millions, ou de 1,18 \$ par action, en hausse de 12 % par rapport à celui de 356 millions (1,01 \$ l'action) du trimestre correspondant de 1996. Des frais non récurrents de 50 millions ayant trait à l'acquisition de Richardson Greenshields ont réduit le bénéfice net du trimestre de 28 millions, ou de 9 cents par action.

Poursuivant sa série de records, la direction de la Banque, qui coiffe un actif de 234,4 milliards, rappelle que le bénéfice net de 399 millions enregistré au premier trimestre s'inscrit après des prélèvements gouvernementaux de 417 millions, des achats de biens et services aux fournisseurs de 390 millions, des dividendes de 147 millions et des paiements en salaires et avantages sociaux de 828 millions. Attribuant la croissance à une forte performance tant dans le segment Gestion du patrimoine (fonds commun de placement, courtage, gestion de placements) que dans celui des activités de prêts et dans les domaines de l'assurance et du financement des opérations commerciales, M. Cleghorn a également fait ressortir la qualité du crédit. La provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 95 millions au premier trimestre, représentant le quart de la provision de 380 millions prévue pour l'exercice 1997. Cette année, la provision sera inférieure de 14 % à celle de 1996, qui était de 440 millions.

Grève des pilotes

Blitz de négociations chez Air Alliance

Les discussions portent sur le protocole de retour au travail

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Après les ententes de principe obtenues chez Air BC et Air Nova, les yeux sont désormais braqués sur Air Ontario et Air Alliance. Chez cette dernière, les parties s'engageaient hier dans une longue nuit de négociations, une étape dans ce long conflit de deux mois qualifiée de bon signe tant du côté patronal que syndical.

«Nous avons eu trois rencontres hier, dont celle débutant en soirée. Il est clair qu'il y a volonté d'en venir à un règlement de part et d'autre», a souligné Lucie Francoeur, porte-parole d'Air Alliance. Pour le président du syndicat des pilotes d'Air Alliance, Vincent Charron, «c'est la première fois qu'un dialogue véritable s'installe entre les deux parties. C'est bon signe.»

Les négociations portent sur le protocole de retour au travail. Même si les enjeux sont similaires d'un transporteur régional à un autre, on ne peut résumer d'entrée de jeu que les accords de principe, conclus dimanche chez Air BC et dans la soirée de mardi chez Air Nova, sont précurseurs du déroulement des pourparlers chez les deux autres filiales régionales d'Air Alliance. «Les comités de négociations sont distincts même si, en bout de ligne, les conclusions devraient être similaires», a précisé M. Charron.

Lucie Francoeur, pour sa part, rappelle que l'on discute de protocole de retour au travail. A ce sujet, chacun des «chapters» des quatre transporteurs régionaux répond à une situation qui est sienne. «On peut dire que le retour au travail est plus difficile à gérer pour nous. Chez Air Alliance, seulement 32 % des routes sont exploitées. Cette proportion passe à plus de 70 % chez Air Ontario, qui doit toutefois conjuguer avec la grève de ses agents de bord.» Et Mme Francoeur ajoute qu'en plus de cette grève déclenchée par les 135 pilotes d'Air Alliance, le retour au travail implique aussi les 160 personnes — des mécaniciens, des agents de bord et du personnel de bureau — ayant perdu leur emploi dans ce conflit.

Sans contrat de travail depuis mai 1995, les 900 pilotes des filiales régionales d'Air Canada ont déclenché leur mouvement de grève le 10 janvier dernier. Ce conflit a forcé les transporteurs régionaux à retrancher entre le tiers et les deux tiers de leurs vols, selon que l'évaluation vient d'Air Canada ou du syndicat. Les pertes d'emplois afférentes touchent quelque 1000 personnes au sein des filiales, qui ont dû abandonner jusqu'à 45 % de leur chiffre d'affaires. Air Canada, pour sa part, a évalué que le conflit lui coûtait entre 7 et 8 millions par mois et que l'impact se faisait ressentir sur la dernière ligne de l'état des résultats.

Chacun des «chapters» des quatre transporteurs régionaux répond à une situation qui est sienne.

Année record pour les exportations québécoises

LE DEVOIR

Selon les données du Bureau de la statistique du Québec, la valeur des exportations internationales de marchandises du Québec atteignait les 4,2 milliards en décembre dernier, soit 8,1 % de plus qu'en décembre 1995. Pour l'année 1996, la valeur des exportations se chiffre

à 49 milliards, surpassant de 1,6 % le sommet atteint en 1995.

«L'augmentation des exportations en 1996 est due à la remontée qui s'est produite dans la deuxième moitié de l'année. A la fin de juin, la valeur des exportations montrait un recul de 3,6 % par rapport à 1995», a rappelé le BSQ.

D'une valeur de 39,7 milliards, les ventes

aux États-Unis suivent la même progression que l'ensemble des exportations québécoises. En recul de 4 % en juin, elles dépassent la valeur de 1995 de 1,4 % en fin d'année. Mesurées en volume, les exportations québécoises présentent, en 1996, une augmentation de 5 % par rapport à 1995.

Un sommet a également été enregistré au chapitre des importations. De 3,2 mil-

liards en décembre 1996, la valeur des importations est supérieure de 12,8 % à celle de décembre 1995. Pour l'année, elle s'élève à 40,9 milliards, en hausse de 3,5 % par rapport à 1995.

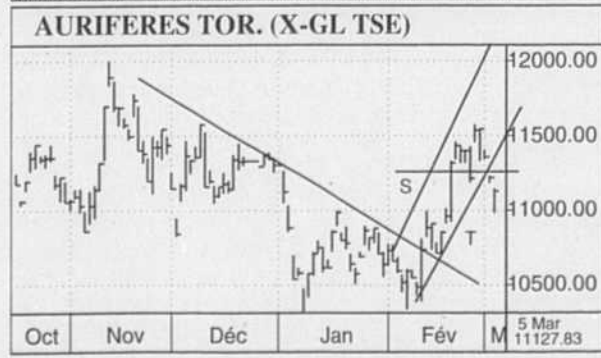
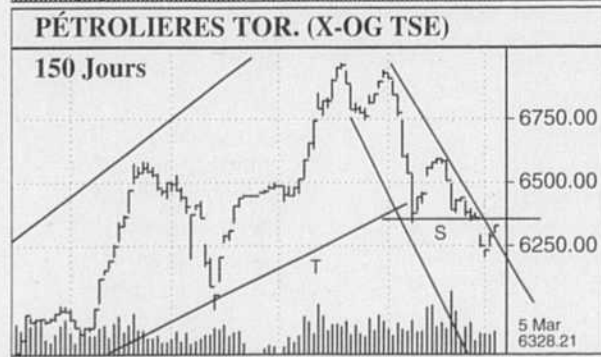
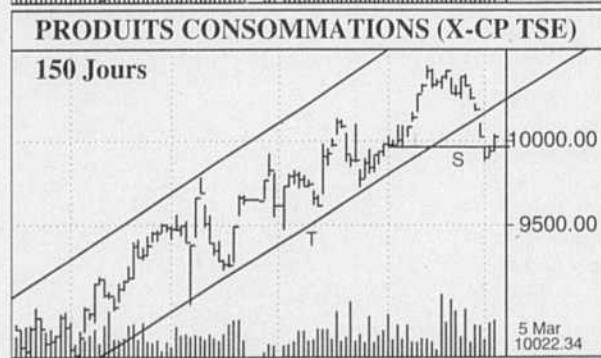
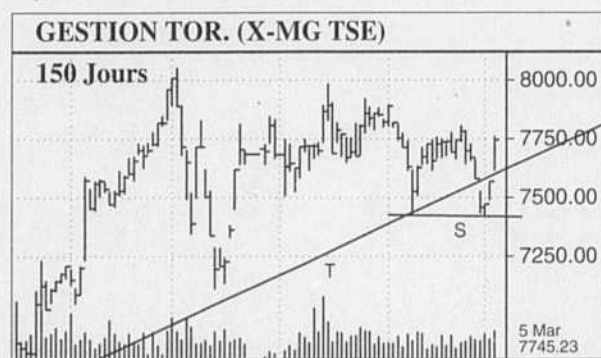
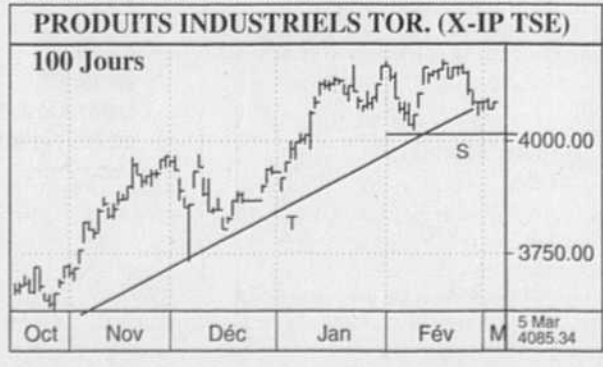
Lorsque mesurées en volume, les importations québécoises présentent, en 1996, une augmentation de 0,7 % par rapport à 1995.

COUP D'ŒIL BOURSIER

En s'éloignant du creux

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est en fin de journée que les marchés ont donné leur coup. L'indice industriel américain en est à sa quatrième journée sans dépasser la baisse sa base de 6800 points. Il semble que le creux de la correction sera à ce niveau. De son côté, le TSE 300 dessine lui aussi le creux de sa correction dans sa tendance haussière. Les communications et les minières ont continué leur progression. Le détail, la gestion, les services publics, les services financiers se sont tous éloignés de leur point de support décrit ces derniers jours. Même les pétrolières et la consommation ont repris à la hausse après avoir transgressé leur support. Seules les forestières se sont corrigées mais très faiblement. Les industrielles et les immobilières sont restées stables sans plus de correction mais sans suivre le mouvement haussier. On peut donc conclure à une nouvelle vague d'acheteurs à court terme qui a sauvé les indices. Le point de support de chaque secteur demeure le même tant et aussi longtemps qu'un autre creux plus haut que le précédent ne se dessine pas. Toutefois, nous ne sommes pas à l'abri d'autres corrections. Par contre, le point limite à la baisse est bien défini. Ceux qui ont encaissé des profits dans la correction ne doivent rien regretter. Il y a d'autres compagnies au début de leur revirement qui représentent de bons potentiels à la hausse. Votre portefeuille s'en trouvera d'autant diversifié et votre risque mieux réparti. C'est le secteur aurifère qui continue de boiter. Le prix de l'or monte et le secteur s'en va dans la direction contraire. La baisse ne devrait être que momentanée. Tout indique que la correction est maintenant chose du passé. Demeurons donc optimistes, étant donné le mouvement de reprise actuel, mais restons vigilants en cas de revirement de la situation. Si la reprise avortait, j'en ferais mention. En attendant, si la reprise se maintient, nous examinerons demain la progression des titres démontrés dans la rubrique du 22 février alors que ces derniers montraient de forts potentiels haussiers pendant que le marché entrait en correction.



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 18 mars 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :
(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	25403	3127.22	+29.46	1.0
XCB:Bancaire	13693	4808.89	+109.23	2.3
XCO:Hydrocarbures	5669	2336.00	+10.30	0.4
XCM:Mines et métaux	6022	3417.42	-6.83	-0.2
XCF:Produits forestiers	2044	2829.90	+2.95	0.1
XCI:Biens d'Équipement	8823	2990.21	-7.28	-0.2
XCU:Services publics	2891	2781.35	+27.32	1.0

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	34931	330.06	+2.53	0.8
TSE 100	*	376.33	+3.00	0.8
TSE 200	*	374.52	+2.56	0.7
TSE 300	72058	6203.12	+48.07	0.8
Institutions financières	14105	6219.06	+127.54	2.1
Mines et métaux	6438	5658.52	+11.14	0.2
Pétrolières	11706	6328.21	+41.60	0.7
Industrielles	11620	4085.34	+14.67	0.4
Aurifères	10032	11127.83	-87.47	-0.8
Pâtes et papiers	2609	4839.19	-9.28	-0.2
Consommation	2988	10022.34	+83.93	0.8
Immobilieres	734	2459.49	+4.85	0.2
Transport	3739	6913.41	+90.81	1.3
Pipelines	435	5140.01	+35.23	0.7
Services publics	2760	4698.22	+50.43	1.1
Communications	2538	10864.97	+123.34	1.1
Ventes au détail	1125	5032.71	+15.38	0.3
Sociétés de gestion	1221	7745.23	+177.51	2.3

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	38763	1331.41	-	-

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	50868	6945.85	+93.13	1.4
20 Transports	7756	2430.44	+26.20	1.1
15 Services publics	5646	228.34	+0.70	0.3
65 Dow Jones Composé	64271	2158.91	+24.92	1.2
Composite NYSE	*	420.67	+4.99	1.2
Indice AMEX	*	724.44	+8.65	1.2
S&P 500	*	802.80	-9.69	-1.2
NASDAQ	*	1329.09	+11.72	0.9

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
SHERITT INTL CP	3961	8.70	8.60	8.60	-0.10	-1.1
CDN IMPERIAL BK	3402	67.35	66.00	67.10	+1.20	1.8
PETRO-CD A	3112	19.85	19.55	19.75	+0.05	0.3
NOVA CP	2994	12.55	12.35	12.50	-	-
AIR CANADA	2590	7.25	6.65	7.20	+0.50	7.5
PETRO-CD A IR	2240	15.60	15.40	15.45	-	-
TOR BK	2110	39.05	38.60	38.80	+0.45	1.2
BANK OF MONTREAL	1997	50.80	49.75	50.60	+1.15	2.3
NATL BANK OF CDA	1911	16.40	15.95	16.25	+0.30	1.9
MINERAL RES CP	1899	0.05	0.05	0.05	-	-

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
DENISON MINES LTD	839	0.45	0.43	0.45	+0.03	7.1
BOMBARDIER INC B	599	26.45	26.20	26.40	+0.20	0.8
COLERAIN MINE	596	0.68	0.63	0.65	+0.01	1.6
CDN IMPERIAL BK	491	67.30	66.00	67.10	+1.20	1.8
MISPEC RESOURCES	341	3.35	3.10	3.15	-0.10	-3.1
NORANDA FOREST	341	9.75	9.50	9.75	+0.30	3.2
CAE INC	320	11.50	11.50	11.50	+0.05	0.4
INMET MINING CP	300	9.40	9.40	9.40	+0.00	2.2
AIR CANADA	296	7.25	6.65	7.20	+0.50	7.5
BK OF NOVA SCOTIA	278	53.75	52.40	53.70	+1.60	3.1

ÉCONOMIE

Après le «oui» de Québec

Ottawa se dit à son tour favorable à l'implantation d'Ubi Soft à Montréal

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Yves Guillemot a repris l'avion hier sans les engagements gouvernementaux finaux à son projet d'implanter Ubi Soft à Montréal. Mais avec des signaux suffisamment clairs, avec «un appui supérieur à nos attentes», qui permettent au spécialiste français en contenu multimédia de dire: à bientôt.

Ubi Soft, c'est 150 emplois la première année et jusqu'à 550 sur cinq ans, des emplois de créateurs de contenu multimédia que l'on veut combler par des jeunes diplômés. Des emplois axés sur la création, le talent d'individus qu'Ubi Soft entend former. Pour y parvenir, le spécialiste français rejette toute contribution financière des gouvernements qui emprunte aux façons de faire traditionnelles pour épouser plutôt les paramètres du Plan

Mercurio développé par le Groupe Vaugeois, les gouvernements dans la formation que l'on recherche, le plan original prévoyant une contribution gouvernementale atteignant 25 000 \$ par emploi par année.

Ce plan s'appuie sur des projections de la firme d'acteurs Sobeco Ernst & Young faisant ressortir une récupération immédiate investie par les gouvernements, au pire après cinq ans selon les différents scénarios simulés.

Mais compte tenu des sommes en jeu (au moins 50 millions de dollars sur cinq ans pour Ubi Soft), de l'approche non traditionnelle du Plan Mercurio et des risques de dérapage découlant d'une extension potentielle de cette intervention aux

autres intervenants du multimédia québécois, les gouvernements ont préféré exercer une certaine retenue et aborder le tout sous l'angle d'un projet-pilote. Depuis la première visite des frères Guillemot à Montréal, le 23 janvier dernier, c'est finalement devenu «oui si», à Québec, et «presque oui», à Ottawa.

Reparti sans engagement ferme d'Ottawa, le patron d'Ubi Soft repart confiant

«Nous avons pris des engagements mutuels ce midi [hier]. Je peux dire que oui, c'est très favorable», a souligné Nicole Barbeau, directrice générale de Développement ressources humaines Canada. Ottawa veut recevoir certaines formations d'Ubi Soft, dont le plan d'affaires du projet québécois de l'entreprise. «Une fois ces informations reçues,

les différents partenaires vont s'asseoir et regarder comment on peut réaliser le projet.» Des propositions seront ensuite soumises à Ubi Soft. «Ce n'est qu'une question de semaines. Et quand je dis semaines, je parle du mois de mars», a ajouté Mme Barbeau.

«Nous allons regarder comment ce projet peut se faire à l'intérieur des programmes actuels. Cela peut vouloir dire que d'autres ministères seront impliqués. Cela peut vouloir dire également que notre proposition pourrait être quelque peu différente des demandes originales.» Le projet québécois d'Ubi Soft sera examiné par Ottawa «à l'intérieur de la programmation actuelle». «On veut regarder comment utiliser ce que l'on a actuellement.» Mais si aucun programme fédéral ne répond aux principaux paramètres, «nous regarderons alors Ubi Soft comme un projet-pilote», a souligné Nicole Barbeau.

Cette réponse d'Ottawa fait suite à une deuxième rencontre, en sol québécois, avec les dirigeants d'Ubi Soft. Elle suit également cet engagement de Québec à aller de l'avant, un oui conditionnel à une participation similaire d'Ottawa. Dans une lettre datée du 14 février qu'il a adressée à Pierre Pettigrew, ministre du Développement des ressources humaines, le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, invitait Ottawa à faire connaître sa position concernant une participation financière du fédéral dans le cadre d'un projet expérimental avec Ubi Soft. M. Landry insistait: «Dans la mesure où le gouvernement fédéral en ferait autant, le gouvernement du Québec, qui dispose déjà d'un programme analogue mais non applicable à ce nouveau secteur, pourrait s'engager pour une somme de 10 000 \$ par année par emploi créé, pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans.»

EN BREF

Résultats à La Maritime

(PC) — Durant l'année 1996, la compagnie d'assurance-vie La Maritime a réalisé un bénéfice net de 22,3 millions, en léger recul sur les 24,1 millions obtenus en 1995. Les revenus ont totalisé 908 millions en 1996, comparé aux 813 millions amassés en 1995, signalait un communiqué de l'assureur de Halifax. Cela s'explique par les «jours investissements faits en 1996 dans de nouveaux systèmes d'exploitation et des améliorations technologiques». Au 31 décembre, La Maritime gérait un actif total de 4,7 milliards, en hausse de 11 % sur les 4,26 milliards de 1995; la compagnie prévoit franchir le cap des cinq milliards en 1997.

Contrat alléchant pour Cossette

(PC) — L'organisme Producteurs laitiers du Canada a annoncé hier qu'il va concentrer auprès d'un fournisseur, Cossette communication-marketing, ses budgets de publicité. L'agence Cossette assumera ainsi des comptes de 22,5 millions en tout. L'organisme, responsable des politiques pour les 25 000 producteurs laitiers du pays, explique sa décision par «un souci d'efficacité et de simplification des opérations pour le personnel». Cossette, déjà responsable du mandat des fromages (15 millions), prendra donc en plus ceux du beurre (6 millions) et du logo (1,5 million) de même que le rôle d'agence média. Par contre, le mandat pour la nutrition restera confié à l'agence Allard et Associés.

Rapport de Wood Gundy

Le taux de chômage restera élevé

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le taux de chômage restera élevé au Canada, et il le serait encore davantage si on tenait compte du nombre sans précédent de gens qui ont renoncé à se chercher du travail, affirme le courtier CIBC Wood Gundy dans un rapport rendu public hier.

L'étude en question conclut qu'il est peu probable que le taux de chômage passe sous les 9 % dans un avenir prévisible.

Jeff Rubin, l'économiste en chef de la maison de courtage, a estimé que même avec une croissance économique plus vigoureuse, le retour graduel de 700 000 «décrocheurs» du marché du travail maintiendra un taux de chômage élevé.

La taille du bassin de la main-d'œuvre, y compris les gens qui cherchent un emploi, tend à se contracter pendant les récessions et à croître de nouveau quand l'économie connaît une reprise.

Plusieurs des «réfugiés de fraîche date» de la main-d'œuvre canadienne vont tenter d'effectuer un retour sur le marché du travail, a prédit M. Rubin. Ceux qui prédisent une baisse rapide du taux de chômage, en se basant sur l'actuel taux de participation, présument que près des trois quarts du million de Canadiens qui ont cessé de chercher du travail de-

puis la récession vont rester inactifs en permanence.

La baisse du taux de participation canadien, c'est-à-dire le nombre de personnes qui travaillent ou cherchent du travail, depuis la dernière récession est sans précédent. Ce taux, qui était de 67,9 % en 1989, est maintenant de 64,7 %. Si le taux de participation n'avait pas chuté, a dit M. Rubin, le taux de chômage serait maintenant de 13,9 %.

Le taux de chômage se maintient aux environs de 10 % depuis un certain temps. En janvier, il était de 9,7 %, un niveau inchangé par rapport au mois de décembre. Statistique Canada doit faire connaître demain le taux de chômage pour le mois de février.

Il faudrait 225 000 emplois simplement pour absorber la hausse annuelle de la population d'âge à travailler. Si on ajoute à cela l'estimé de CIBC Wood Gundy selon lequel chaque tranche de 100 000 nouveaux emplois incitera 70 000 «décrocheurs» à recommencer à chercher du travail, M. Rubin calcule que l'économie devrait créer un million de nouveaux emplois d'ici la fin de 1998 pour ramener le taux de chômage à 8,5 %. Ce qui est «beaucoup demander», écrit M. Rubin.

La plupart des économistes du secteur privé prédisent la création de 250 000 à 300 000 nouveaux emplois cette année.

Exubérance des marchés boursiers

Greenspan met de l'eau dans son vin

JEAN-LOUIS SANTINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président de la Réserve Fédérale américaine Alan Greenspan, tempérant ses récents propos alarmistes sur Wall Street, a affirmé hier que les cours ne semblaient pas surevalués et a admis l'impact limité de ses déclarations sur les marchés.

«Il est évident que si l'on regarde les modèles courants d'évaluation des actions et à condition que les prévisions de bénéfice des entreprises avancées par les analystes soient exactes, les cours ne sont pas déraisonnables», a-t-il dit lors d'une conférence organisée par le groupement des économistes d'entreprise. «À ces niveaux de taux d'intérêt, le marché est correctement évalué.»

Interrogé de nouveau sur ses commentaires de la semaine passée devant une commission du Sénat sur le fait de savoir si les marchés financiers étaient surevalués, il a répété «ne pas le savoir», affirmant qu'il n'avait pas eu l'intention d'influencer le niveau des cours à Wall Street. «Étant donné la très grande complexité des marchés financiers internationaux avec des millions d'intervenants en présence, il n'y a aucun moyen de faire baisser ou monter les cours de la bourse ou les taux d'intérêt», a-t-il lancé.

M. Greenspan a expliqué qu'il essayait seulement d'informer le Congrès sur les différents facteurs entrant dans le processus de décision de la Fed pour conduire sa politique monétaire. Mais il a aussi reconnu qu'il était totalement conscient que le fait de mentionner les marchés financiers dans son intervention aurait un impact sur les cours.

Se faire oublier

«Alan Greenspan tente de se faire oublier, de ne plus être le centre d'at-

tention car il parle trop», a estimé Lary Wachtel, un stratège boursier de Prudential Securities. Il est «fou» qu'Alan Greenspan, parce qu'il est mécontent du niveau de l'indice Dow Jones des 30 valeurs-vedettes, ne regarde la politique monétaire qu'à travers ce filtre, a-t-il lancé. Bien évidemment, la Fed doit tenir compte des marchés financiers pour déterminer le cours de son action, a poursuivi Lary Wachtel, mais cela n'est qu'un des multiples facteurs influençant une économie pesant 7000 milliards de dollars, a-t-il expliqué.

Pour Mace Blinksilver, un des responsables de la branche de courtage financier du Crédit Lyonnais à New York, les mises en garde de M. Greenspan «sont plus néfastes qu'utiles» en créant une plus grande volatilité avec les risques que cela comporte. En tout cas, ces commentaires n'ont pas empêché les capitaux provenant des fonds mutuels et de retraite de continuer à affluer à Wall Street, a-t-il observé.

«M. Greenspan n'est pas un analyste boursier» mais est seulement obnubilé par les risques d'un krach boursier, a-t-il dit.

Et même s'il «est revenu quelque peu sur ses propos» hier, il n'a pas changé d'avis sur les dangers d'une «exubérance irrationnelle» des marchés évoquée par la première fois en décembre dernier et répétée la semaine passée devant une commission du Sénat.

En fait, a ajouté Mace Blinksilver, M. Greenspan a cherché à convaincre les marchés — sans relever les taux d'intérêt — de faire une pause pour réduire les risques d'une correction aussi brutale que sévère. Le Dow Jones, qui a gagné 10 % durant les six premières semaines de l'année, après plus de 20 % en 1996, pourrait facilement plonger de 2000 points, a estimé M. Blinksilver, tout en jugeant cette hypothèse peu probable.

Les journaux américains sur le Web

Toujours plus, encore plus vite

Les éditions électroniques des journaux américains prennent le pas sur leurs équivalents de papier dans la course à l'information dans la course à l'information

ISABEL PARENTHOEN
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Les éditions électroniques des journaux américains prennent le pas sur leurs équivalents de papier dans la course à l'information et publient désormais les «scoops» sans attendre la parution des quotidiens ou magazines.

Le Dallas Morning News a choisi le Web pour révéler en exclusivité vendredi les aveux du principal inculpé dans l'attentat d'Oklahoma City. Le lendemain, l'histoire s'étalait à la une de toute la presse du pays.

«Notre unique but est de sortir fréquemment sur Internet des informations exclusives», assure Merrill Brown, rédacteur en chef de la chaîne de télévision MSNBC, lors d'une conférence professionnelle à New York. MSNBC, créée par le géant des logiciels Microsoft et la chaîne câblée NBC en juillet 1996, est à la fois une télévision d'information en continu et un site Web interactif.

L'édition électronique du quotidien USA Today met également «l'accent sur les scoops, qu'il s'agisse d'articles d'intérêt général, de sport ou d'économie», explique son directeur général, Lorraine Chichowski.

L'hebdomadaire d'information PC Week «met ses articles sur son site Web dès qu'ils sont prêts. L'information va d'abord sur Internet», souligne le directeur du groupe d'édition Ziff-Davis, David Schneider.

Cette tendance à la publication immédiate remet toutefois pas en cause le rôle des agences de presse, estime le responsable des nouveaux produits du groupe britannique Reuters, Andrew Nibley. «Nous ne sommes pas concurrents», relève M. Nibley pour qui, dans leurs versions électroniques, les journaux accomplissent un travail d'investigation et d'approfondissement que les agences «n'ont pas le temps de faire».

Rôle du quotidien

L'internaute qui découvre un événement grâce à une dépêche d'agence aura, selon M. Nibley, tendance à aller consulter le quotidien dans lequel il a confiance pour y lire une analyse ou une remise en perspective.

C'est sur ce point que table le Wall Street Journal pour faire la différence.

Le Wall Street Journal Interactive Edition publie ses informations «à la minute», ne retenant que dans des cas «extrêmement rares» un article d'investigation jusqu'après le bou-



Le bandeau du site Web du Dallas Morning News.

clage des autres grands quotidiens du pays, indique son directeur commercial, Thomas Baker.

Le New York Times attend, lui, que le journal soit imprimé pour mettre ses informations sur le Web. Sans doute de crainte que son grand concurrent, le Washington Post, n'ait le temps de combler un retard sur une information exclusive. Quant au Dallas Morning News, sa précipitation à mettre ses révélations sur l'attentat d'Oklahoma City sur Internet tient peut-être surtout, selon des juristes, à la volonté de se protéger d'une injonction en justice (qui l'aurait empêché de publier le quotidien le lendemain).

Le Wall Street Journal ne craint pas toutefois de retrouver les mêmes informations chez ses concurrents. «Les gens viendront nous lire parce que nous avons une approche différente»: l'accident d'avion est accompagné d'une enquête sur le constructeur de l'appareil ou les résultats financiers sont présentés sur fond de stratégie de l'entreprise, déclare M. Baker.

Les éditions de ces nouveaux médias sont unanimes: leur valeur viendra surtout de ce qu'ils sauront apporter à l'information brute. Selon M. Baker, «les gens attendent de la profondeur des médias en ligne», la possibilité d'en apprendre plus, en consultant des archives par exemple.

«La vivacité et la rapidité doivent s'associer à une profondeur de réflexion», estime Michael Kinsley, rédacteur en chef du magazine électronique Slate, publication financée par Microsoft qui vise un lectorat haut de gamme.

USA Today Online propose des services spécialisés avec une multitude d'informations détaillées. «Nous faisons un tabac avec des renseignements sur les équipes sportives des universités», souligne Mme Chichowski.

En établissant des identités propres, pensent ces responsables, les éditions électroniques ne menacent pas de s'approprier la clientèle des versions de papier, ce qui était la grande peur lors de leur lancement.

Parmi les 70 000 abonnés du Wall Street Journal Interactive, 35 % sont des lecteurs du quotidien. En ligne, le quotidien des affaires, attire par ailleurs une audience plus jeune: 40 ans en moyenne contre 52 ans.

Ce que les lecteurs attendent du site Web des journaux, c'est plus d'information brute

LES INDICES

Montréal	Toronto	New York
XXM	TSE-300	Dow Jones
+29,46	+48,07	+93,13
3127,22	6203,12	6945,85

dollar canadien	or
+0,05	-6,10
73,06 cUS	354,00 \$US

LES DEVISES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3232
Allemagne (mark)	0,7991
Australie (dollar)	1,1146
Barbade (dollar)	0,7012
Belgique (franc)	0,03971
Bermudes (dollar)	1,3879
Brésil (real)	1,3409
Caraïbes (dollar)	0,5223
Espagne (peseta)	0,00980
États-Unis (dollar)	1,3687
Europe (euro)	1,5994
France (dollar)	0,2369
Grèce (drachme)	0,005387
Hong Kong (dollar)	0,1825
Inde (roupie)	0,0403
Italie (lire)	0,000831
Jamaïque (dollar)	0,0437
Japon (yen)	0,01129
Mexique (peso)	0,1837
Pays-Bas (florin)	0,7329
Portugal (escudo)	0,008304
Royaume-Uni (livre)	2,2111
Russie (rouble)	0,000248
Singapour (dollar)	0,9831
Suisse (franc)	0,9487
Taiwan (dollar)	0,0513
Venezuela (bolivar)	0,00295

LA MARITIME

AVIS DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de La Maritime, compagnie d'assurance-vie a déclaré un dividende trimestriel par action égal à un quart de 72 % de la moyenne du taux préférentiel (tel qu'il est décrit dans les dispositions jointes aux actions privilégiées de premier rang de série A) en cours chaque jour pendant le trimestre se terminant le 17 mars 1997 multiplié par 25 \$. Ce dividende sera versé le 1^{er} avril 1997 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 17 mars 1997.

La Secrétaire générale
Heather M. Hannon, LL.B.

Halifax (Nouvelle-Écosse)
Le 05 mars 1997

Centraide
du Grand Montréal
288-1261

AXA BOREAL ASSURANCES

PRENEZ AVIS qu'une assemblée annuelle et spéciale des actionnaires de AXA Boreál Assurances agricoles inc. sera tenue le vendredi 21 mars 1997 à 11h00 au 2020, rue University, bureau 600, Montréal, Province de Québec, aux fins de:

- recevoir les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1996;
- ratifier le Règlement 1997-A (modifiant les Règlements généraux);
- ratifier le Règlement 1997-B (autorisant la compagnie à demander les lettres patentes supplémentaires modifiant son capital-actions);
- nommer le vérificateur externe et autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération;
- élire les administrateurs;
- traiter toute autre affaire qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Edith Gaudreau
Secrétaire
Montréal, le 6 mars 1997

AXA BOREAL ASSURANCES

PRENEZ AVIS qu'une assemblée annuelle et spéciale des actionnaires de AXA Assurances inc. sera tenue le vendredi 21 mars 1997 à 11h00 au 2020, rue University, bureau 600, Montréal, Province de Québec, aux fins de:

- recevoir les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1996;
- ratifier le Règlement 1997-A (modifiant les Règlements généraux);
- ratifier le Règlement 1997-B (autorisant la compagnie à demander les lettres patentes supplémentaires modifiant son capital-actions);
- nommer le vérificateur externe et autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération;
- élire les administrateurs;
- traiter toute autre affaire qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Edith Gaudreau
Secrétaire
Montréal, le 6 mars 1997

AXA BOREAL ASSURANCES

PRENEZ AVIS qu'une assemblée annuelle et spéciale des actionnaires de AXA Boreál Assurances inc. sera tenue le vendredi 21 mars 1997 à 11h00 au 2020, rue University, bureau 600, Montréal, Province de Québec, aux fins de:

- recevoir les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1996;
- ratifier le Règlement 1997-A (modifiant les Règlements généraux);
- nommer le vérificateur externe et autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération;
- élire les administrateurs;
- traiter toute autre affaire qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Edith Gaudreau
Secrétaire
Montréal, le 6 mars 1997

ÉCONOMIE

Le président d'American Airlines se dit prêt à des compromis

WASHINGTON — Le p.d.g. d'American Airlines, Robert Crandall, a estimé hier qu'il était temps de régler le conflit avec ses pilotes sans pour autant indiquer un changement de position de la direction de la deuxième compagnie aérienne américaine.

«Il est temps de trouver un compromis... et nous sommes disposés à conclure un accord dès à présent», a-t-il déclaré devant une conférence organisée par l'Agence fédérale de l'Aviation Civile (FAA) sur les perspectives du transport aérien.

«de faire une recommandation que nous pouvons accepter». Bill Clinton avait suspendu la grève des pilotes le 15 février, peu de temps après son déclenchement pour une période d'au moins 30 jours en vertu de ses pouvoirs pour préserver la sécurité nationale et nommer cette commission.

Airlines avait «une grande confiance» dans les trois membres de la commission qui conduisit la médiation entre pilotes et direction pour trouver un accord et éviter une grève éventuelle à la mi-avril.

Nouveau secrétaire général de l'OACI

(AFP) — Le général brésilien Renato Claudio Costa Pereira, âgé de 60 ans, a été élu hier Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), apprend-on auprès de l'OACI.

semblée générale» et que le secrétaire général n'est qu'un «outil» du conseil de l'OACI. Il avait insisté cependant sur la nécessité d'accélérer l'application des normes de sûreté et de sécurité de l'aviation civile.

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

RAYMOND, CHABOT INC. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ Dans l'affaire des faillites de: MARIO FRÉCHETTE, 36 Auclair, Marieville (Québec) J3M 1P2.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR SUPÉRIEURE. NO: 505-05-002659-966. BANQUE NATIONALE DU CANADA. demanderesse -vs- JEAN CLAUDE SARADJIAN, défendeur. Le 17 mars 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE de la défenderesse, au No 79, DE LA MOSELLE, en la cité ST-LAMBERT, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau brun avec aile à gauche, à 4 tiroirs; 1 filière en métal, couleur beige, à 2 tiroirs; 2 fauteuils en tissu beige, 1 unité murale à 3 morceaux avec 2 tiroirs vitrés et 4 portes en bois. Et autres biens saisis en cette cause.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

ST-HYACINTHE, ce 3^e jour de mars 1997 Raymond, Chabot Inc. Es qualités de syndic aux actifs de Mario Fréchette Productions Edisson Inc. 2867-9306 Québec Inc. Louis Langevin, C.A. Responsable des actifs

VILLE DE CHAMBLY APPEL D'OFFRES RÉGIME D'ASSURANCES COLLECTIVES La Ville de Chamblly demande des soumissions pour ses régimes d'assurances collectives. Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le Cahier des charges qui est disponible au bureau de André Gingras & Associés Inc., 2365, boul. Hamel, Québec (Québec) G1P 2H8, à compter de 10 h 00, jeudi le 6 mars 1997.

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT IRLANDE GELIN Partie requérante -vs- MICKNEL SAINTYLL Partie intimée ASSIGNATION ORDRE est donné à MICKNEL SAINTYLL, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.110, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Avis public

Ville de Montréal Service du greffe Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisé (C-11) Dérogation à l'interdiction de convertir Conformément au règlement ci-dessus, le Conseil de la Ville de Montréal, à son assemblée fixée au 14 avril 1997, à l'hôtel de ville étudiera les demandes de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisée, relatives aux immeubles suivants: - 4295-4297, rue Fabre - 5165-5167, avenue Earncliffe - 777-779-781-785-787, avenue Greene - 4350A-B, rue Berri - 469-475 rue Marie-Anne Est - 4560-4562-4564, rue Marquette - 1358, appartements 1 à 4, 1368, appartements 1 à 4, 1376, appartements 1 à 4, rue Jarry Est - 3986-3988-3990, avenue Coloniale

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUÉBEC. NO: 500-02-042147-962. 153652 CANADA INC., SAISSANT, -VS- RICHARD BENOIT & AL, SAISI. Le 15 mars 1997 à 10h00 heures AU DOMICILE du saisi au 450, RUE ST-GEORGES, en la ville de LAPRAIRIE, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et les effets du saisi en cette cause: Téléviseur Electromech; fax Fax-270; stéréo Nikko; tape cassette double; vidéo VHS Goldstar; compact disque, ETC., Montréal, le 1^{er} mars 1997, PIERRE THIBOUTOT, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 875-9499.

PLACEMENTS OMNIBEC R.A. LTÉE -vs- TRUST GÉNÉRAL DU CANADA -vs- SERGE BLANCHET -vs- GAETAN DEMERS -vs- STEVEN HOLCZER Parties intimées -vs- L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL Mise-en-cause AVIS PRENEZ AVIS que les procureurs de CAISSE POPULAIRE DE MAISONNEUVE ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal, au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, une requête en radiation amendée, une liste de pièces et les pièces R-1 à R-11 et un nouvel avis de présentation; Cette requête sera présentée le 9 avril 1997 à la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal, en salle 2.07 à 9h15 ou aussitôt que conseil pourra être entendu. Une copie de la requête en radiation amendée, une liste de pièces et les pièces R-1 à R-11 et un nouvel avis de présentation ont été laissés au greffe de la Cour supérieure à l'intention de M. SERGE BLANCHET, GAETAN DEMERS et STEVEN HOLCZER, intimés. Lieu: Montréal Date: Ce 03 mars 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint. BARRON, CARON, CHARtrand, TOURANGEAU, AVOCATS Place du Palais 442, St-Gabriel, bureau 300 Vieux-Montréal (Québec) H2Y 2Z9 Tel:(514) 874-2602

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA MONTREAL Aujourd'hui Ce Soir Vendredi Samedi Dimanche max -2 min -10 max -4 -14/-4 -10/3 Québec Aujourd'hui Ce Soir Vendredi Samedi Dimanche max -3 min -14 max -4 -17/-5 -14/-2 OTTAWA Aujourd'hui Ce Soir Vendredi Samedi Dimanche max -3 min -16 max -8 -16/-4 -16/-8 Météo au soleil 1 900 565-4000 95c/minute «La météo à la source»

Hydro Québec APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants: Montréal et les environs: 840-4903 Extérieur: 1-800-324-1759

VILLE MONT-ROYAL TOWN OF MOUNT ROYAL AVIS PUBLIC DE SCRUTINS RÉFÉRENDAIRES AUX PERSONNES INSCRITES SUR LES LISTES RÉFÉRENDAIRES DES SECTEURS VISÉS PAR LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE N° 1310-36 ET 1310-37 SOIT LES ZONES: H-542-A, H-542-J, H-543-A, H-543-D, H-635, H-636, P-406 ET P-407 AVIS PUBLIC concernant les référendums qui auront lieu le dimanche 16 mars 1997 est donné aux ÉLECTEURS DES SECTEURS VISÉS par les règlements n° 1310-36 (église Saint-Joseph) et 1310-37 (école Saint-Clément) de Ville Mont-Royal et QUI DE DROIT: QUE suite à l'adoption le 21 octobre 1996 des règlements suivants: - Règlement n° 1310-36 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'addition d'un usage permis dans la zone P-406; - Règlement n° 1310-37 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'addition d'un usage permis dans la zone P-407 dont l'objet est d'ajouter l'usage «parcs et espaces verts» aux usages autorisés dans les zones P-406 (église Saint-Joseph) et P-407 (règlement n° 1310-37 - école Saint-Clément) de façon à ce qu'on puisse utiliser comme parc l'emprise de l'avenue Jasper située dans ces zones, les personnes ci-dessus mentionnées peuvent approuver ou désapprouver ces règlements lors des scrutins référendaires qui seront tenus à cette fin le dimanche 16 mars 1997. DESCRIPTION ET PLAN DU SECTEUR VISÉ RÈGLEMENT N° 1310-36 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'addition d'un usage permis dans la zone P-406 (adopté le 21 octobre 1996) (ÉGLISE SAINT-JOSEPH) RÈGLEMENT N° 1310-37 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 par l'addition d'un usage permis dans la zone P-407 (adopté le 21 octobre 1996) (ÉCOLE SAINT-CLÉMENT) RÈGLEMENT N° 1310-36: SECTEUR DÉLIMITÉ PAR LES SEGMENTS SUIVANTS: A - B: l'avenue Brittany B - C: la ligne arrière des lots donnant sur le chemin Sheridan du côté est C - D: le chemin Surrey D - E: le boulevard Laird E - F: l'avenue Melbourne F - G: le chemin Dumfries G - H: le croisement Roselawn H - I: la ligne arrière des lots donnant sur le chemin Dumfries du côté est I - J: la ligne latérale sud de l'immeuble sis au 1685, chemin Dumfries J - K: le chemin Dumfries K - L: l'avenue Balfour L - M: la ligne arrière des lots donnant sur le chemin Dumfries du côté ouest M - N: la ligne arrière des lots donnant sur l'avenue Jasper du côté sud N - O: l'avenue Dunraven O - P: l'avenue Jasper P - Q: le boulevard Laird Q - R: la ligne latérale sud-ouest de l'immeuble sis au 1515, boulevard Laird R - S: la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Laird du côté nord-ouest S - T: la ligne arrière de l'immeuble sis au 1717, chemin Fleming T - U: la ligne arrière de l'immeuble sis au 100, avenue Melbourne U - A: le chemin Fleming RÈGLEMENT N° 1310-37: SECTEUR DÉLIMITÉ PAR LES SEGMENTS SUIVANTS: A - B: l'avenue Thornton B - C: le chemin Dunraven C - D: la ligne arrière des lots donnant sur l'avenue Jasper du côté nord D - E: le chemin Dumfries E - F: l'avenue Balfour F - G: la ligne arrière des lots donnant sur l'avenue Dumfries du côté ouest G - H: la ligne arrière des lots donnant sur l'avenue Jasper du côté sud H - I: la ligne latérale est de l'immeuble sis au 121, avenue Beverley I - J: l'avenue Beverley J - K: le chemin Dunraven K - L: l'avenue Cornwall L - M: la ligne latérale ouest de l'immeuble sis au 39, avenue Cornwall M - N: la ligne arrière de l'immeuble sis au 39, avenue Cornwall N - O: la ligne latérale ouest de l'immeuble sis au 44, avenue Balfour O - P: l'avenue Balfour P - Q: le chemin Regent Q - R: la ligne arrière des immeubles sis aux 1401/1405, 1411/1415 et 1427/1431, chemin Canora R - S: la ligne arrière des immeubles sis aux 10, 16 et 18, avenue Beverley S - T: la ligne latérale est de l'immeuble sis au 24, avenue Beverley T - U: l'avenue Beverley U - V: le boulevard Laird V - W: la ligne latérale sud-ouest de l'immeuble sis au 1515, boulevard Laird W - A: la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Laird du côté nord-ouest QUE le texte des questions référendaires est: - RÈGLEMENT N° 1310-36: - Approuvez-vous l'ajout de l'usage «parcs et espaces verts» aux usages autorisés dans la zone P-406 (église Saint-Joseph) de façon à ce qu'on puisse utiliser comme parc l'emprise de l'avenue Jasper située dans cette zone, comme le prévoit le Règlement n° 1310-36 ? - RÈGLEMENT N° 1310-37: - Approuvez-vous l'ajout de l'usage «parcs et espaces verts» aux usages autorisés dans la zone P-407 (école Saint-Clément) de façon à ce qu'on puisse utiliser comme parc l'emprise de l'avenue Jasper située dans cette zone, comme le prévoit le Règlement n° 1310-37 ? QUE les personnes intéressées peuvent consulter lesdits règlements durant les heures d'ouverture, de 8 h 30 à 16 h 30, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal; QUE j'ai établi trois (3) bureaux de vote le jour des scrutins référendaires à l'hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal; QUE ces bureaux seront ouverts et que les votes y seront reçus le dimanche 16 mars 1997 de 9 h à 19 h; QUE le recensement des votes commencera à l'hôtel de Ville, à 19 h le dimanche 16 mars 1997 immédiatement après le dépouillement des votes. Donné à Ville Mont-Royal le 6 mars 1997. La greffière, C. Josée Katz, o.m.a./CMC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-05-028093-977 CAISSE POPULAIRE DE MAISONNEUVE Partie requérante -vs- PLACEMENTS P.A. MESSIER INC. -vs- STEVEN HOLCZER, intimé. Lieu: Montréal Date: 25 février 1997 FRANÇOIS LEBLANC, G.A.

JE DONNE, JE CHANGE Centraide du Grand Montréal 288-1261

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Et l'Europe sociale?

Yves Clarisse
Reuter

Bruelles — La fermeture annoncée de Renault-Vilvorde a agi comme un révélateur de l'absence d'Europe sociale et pourrait déclencher une prise de conscience facilitée par l'arrivée des travaillistes au pouvoir au Royaume-Uni. La décision de l'état-major de Renault a provoqué une vague de réactions sans précédent dans une Union européenne qui était jusqu'à présent surtout préoccupée par la réalisation de son marché unique et le lancement de son euro.

Même la Commission européenne, qui s'est pourtant toujours gardée de toute interférence dans les rapports entrepreneuriaux, est sortie du bois hier par la voix de son président. Devant le roi Albert II de Belgique, mobilisé comme tous les hommes politiques du plat pays sur ce dossier, Jacques Santer s'est livré à une attaque en règle de la décision française, qui «porte un coup grave à l'esprit de confiance européen». Rompant avec une discrétion qu'elle avait observée lors de la délocalisation de l'entreprise Hoover de France vers les cieux salariaux plus cléments d'Ecosse, la Commission est même allée jusqu'à encourager les ouvriers de Renault-Vilvorde à porter plainte pour violation des directives européennes sur la consultation des travailleurs et les licenciements collectifs.

C'est que l'exécutif européen voit pour la première fois depuis de longues années l'occasion de ressusciter son projet d'harmonisation sociale et fiscale dans la renégociation en cours du traité de Maastricht, qui doit aboutir en juin. «Le drame social de Vilvorde montre avec acuité que l'Europe a besoin d'un volet social convaincant», a déclaré Jacques Santer au roi des Belges, cité par son porte-parole. «Nos entrepreneurs bénéficient du marché intérieur, a-t-il ajouté. Ceci a cependant une contrepartie. Pour préserver notre modèle de société européen, il faut que tous, y compris les opérateurs économiques, contribuent à la confiance, en respectant la cohérence essentielle entre leurs décisions économiques et le rôle social des entreprises».

Pour le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), Emilio Gabaglio, et le commissaire à la Concurrence, Karel Van Miert, l'onde de choc de Renault pourrait donc constituer l'acte fondateur d'un projet social européen.

«Ce qui se passe ici risque de se passer ailleurs», a dit le commissaire flamand dans une interview au quotidien Le Soir. «Et c'est parfois sous le coup d'événements dramatiques que les choses progressent» en se disant persuadé qu'il y aura un moment «où un certain nombre de gouvernements ne pourront plus faire autrement que d'aller dans cette direction».

Risque de repli

L'un des facteurs qui inciteront les Quinze à fixer des règles du jeu est le risque de voir les États membres détruire le marché unique européen en se repliant sur leurs frontières. Le mouvement de boycottage des produits français qui se dessine en Belgique, où le ministère de l'Intérieur a annulé une commande de 150 Renault Mégane, comme plusieurs villes, dont Liège et Namur, illustre parfaitement ce risque.

Les Quinze devraient également se rendre compte que personne n'est à long terme gagnant dans la pratique du dumping social, estime-t-on à la Commission européenne. Le commissaire européen a ainsi demandé à ses services de lui présenter des propositions pour éviter qu'une entreprise puisse jouer à saute-mouton en passant d'une région d'Europe à une autre uniquement pour engranger les aides. Une entreprise américaine de haute technologie très rentable vient de quitter la Belgique après y avoir épuisé la palette des primes pour s'en aller grappiller d'autres en Irlande. L'ironie veut en outre que ce soit l'un des principaux avocats de l'Europe sociale, Jacques Chirac, qui préside aux destinées d'un État-actionnaire de Renault: la Commission compte sur lui pour faire avancer le projet.

Tous les regards se tournent dès lors vers le Royaume-Uni, qui a torpillé toute tentative d'harmonisation sociale depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir à la fin des années 1970, même s'il n'est pas le seul à faire preuve de retenue. Les partenaires de Londres ont du créer en 1992 un «protocole social» en-dehors du traité de Maastricht en raison de l'opposition de Londres: le texte n'a pratiquement pas servi. Or, les travaillistes, qui sont grandissimes favoris des élections législatives prévues dans les deux mois, se sont engagés à signer ce document dès leur arrivée au pouvoir.

Erbakan cède aux militaires

La Turquie freinera l'islamisation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ankara — Le premier ministre turc Necmettin Erbakan a signé une série de mesures soutenues par l'armée et destinées à mettre un frein à l'influence des islamistes radicaux, auxquelles il était opposé, a déclaré hier un haut responsable militaire.

«Le problème de la signature a été résolu», a déclaré le général İlhan Kılıç, secrétaire général du Conseil de sécurité national (MGK), dominé par l'armée. «Le premier ministre a signé les résolutions du MGK», a-t-il ajouté dans un entretien avec des journalistes à l'issue d'une rencontre avec M. Erbakan.

Le ministre des Affaires étrangères, Mme Tansu Çiller, a affirmé de son côté que «le problème (entre les militaires et le premier ministre) a été totalement résolu», selon l'agence de presse turque Anadolu.

M. Erbakan avait jusqu'alors refusé d'obtempérer à l'exigence des militaires pour qu'il mette un frein aux activités islamistes extrémistes.

Dans une conférence de presse donnée quelques heures avant de signer ces résolutions, il avait déclaré que «le MGK n'est qu'un organe consultatif, c'est au gouvernement qu'il revient de décider de la politique du pays, y compris en matière de sécurité». Organe dominé par les militaires, le MGK est effectivement consultatif mais ses résolutions sont d'ordinaire suivies à la lettre.

Lors d'une réunion vendredi, il avait mis en demeure le gouvernement de coalition de M. Erbakan de prendre une vingtaine de mesures strictes pour mettre un frein à la «subversion extrémiste islamiste», mesures que M. Erbakan refusait d'appliquer.

«La Turquie est un pays démocratique, son régime est sûr et il n'y a pas de crise. Personne ne doit créer de crise artificielle», a affirmé le premier ministre, ajoutant: «la volonté du peuple est représentée par le parlement qui a renouvelé sa confiance en notre gouvernement».

Paris demande à Renault de refaire ses devoirs

La méthode utilisée pour annoncer la fermeture d'une usine belge a «choqué» Jacques Chirac

Le gouvernement français n'a pas pu rester en dehors du tumulte déclenché par la décision de fermer l'usine de production automobile de Vilvorde, en Belgique. L'affaire a envenimé les relations de la France avec Bruxelles et avec les instances européennes, d'autant que le président Chirac s'est fait dans l'UE l'ardent avocat d'une Europe sociale. À ce sujet, lire aussi l'article ci-contre.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le gouvernement français a enjoint hier le groupe Renault d'engager une concertation avec la Belgique, prenant ainsi ses distances de la décision du constructeur automobile de fermer son usine belge de Vilvorde.

La fermeture de ce centre de production, qui emploie 3100 salariés près de Bruxelles, dont le gouvernement avait eu connaissance à l'avance, a suscité un tollé tant en Belgique qu'en France, où Renault a aussi programmé 2764 suppressions d'emplois cette année.

Le président français Jacques Chirac s'est déclaré «choqué par la méthode» suivie par Renault pour annoncer la fermeture de cette usine en juillet, et le premier ministre Alain Juppé l'a désavouée en affirmant qu'elle «n'a pas été la bonne».

M. Juppé a reçu en fin d'après-midi le président de Renault, Louis Schweitzer, et l'a prié «d'engager sans tarder toutes les concertations utiles dans le cadre de la loi belge et de la législation européenne». L'État français reste le premier actionnaire du constructeur dont il détient encore 46 % du capital.

M. Schweitzer a déclaré à l'issue de l'entretien qu'il rencontrerait sans tarder les représentants de ses salariés à

Vilvorde, et que «Renault s'attachera dans cette affaire à respecter l'ensemble des règles en vigueur au niveau européen, français et belge». Il abordera cette affaire avec les syndicats aujourd'hui en comité central d'entreprise et le 11 mars en comité de groupe européen.

Les déclarations de MM. Chirac et Juppé contrastent avec celles faites quelques heures plus tôt par le ministre de l'Industrie, Frank Borotra, qui avait manifesté son soutien à Louis Schweitzer et réaffirmé la nécessité pour le constructeur français d'accroître sa compétitivité pour survivre à l'ouverture totale du marché automobile européen en l'an 2000.

«Tout n'est pas joué»

Renault avait annoncé le 27 février sa décision de regrouper ses unités de production en fermant l'usine de Vilvorde. Quelques jours plus tard, le constructeur automobile faisait savoir qu'il préparait aussi 2.764 suppressions d'emplois en France en 1997, mais seulement 6 à 700 par licenciements secs. Le ministre français des Affaires sociales, Jacques Barrot, a affirmé hier soir à ce sujet qu'il n'accepterait pas de Renault «un plan social hatif et baclé [...] Nous allons essayer d'améliorer les choses, tout n'est pas joué», a-t-il dit.

Quatrième constructeur automobile européen, Renault traverse une pé-

riode difficile. Ses parts de marché ont diminué, et il devrait annoncer le 20 mars des pertes s'élevant entre 4 et 6 milliards de FF (800 millions et 1,2 milliards \$ US) en 1996.

Initialement, le gouvernement français s'était efforcé de rester en dehors du tumulte déclenché par cette affaire. Il semble avoir été surpris tant par l'ampleur des réactions que par la solidarité exprimée en France avec les salariés de Vilvorde. «Politiquement, l'affaire Renault commence à sentir le roussi», constatait hier le quotidien Libération, en relevant la volée de critiques s'élevant contre M. Schweitzer, y compris dans les rangs de la majorité.

L'affaire a en outre envenimé les relations bilatérales avec Bruxelles et communautaires, d'autant que le président Chirac s'est fait dans l'UE l'ardent avocat d'une Europe sociale. Le gouvernement belge a saisi tant la Commission européenne que l'OCDE, reprochant à Renault d'avoir oublié le respect des réglementations en vigueur. M. Santer a donné raison sur ce point au gouvernement belge (Lire à ce sujet la colonne de gauche).

L'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) a elle fait valoir que son code des entreprises multinationales n'avait pas force de loi et n'était appliqué que sur la base du volontariat.

Cette solidarité avec les ouvriers de cette usine, les syndicats d'employés de Renault en France, en Belgique et en Espagne ont appelé à une grève d'une heure vendredi. Mercredi, quelque 900 salariés belges de Vilvorde se sont rendus à Douai, un gros centre de production Renault dans le nord de la France, employant 6000 personnes.

Effet de serre

Les États-Unis au banc des accusés

YVES LEERS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bonn — Responsables du quart des émissions de CO2 dans le monde, les États-Unis ont fait l'objet d'attaques tous azimuts alors que l'Europe semble montrer la voie, à l'occasion de la session de négociations sur les changements climatiques qui a lieu à Bad Godesberg, près de Bonn.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF, WorldWide Fund for Nature), oubliant sa modération coutumière, a ouvert le feu par une critique en règle des États-Unis, «qui freinent toute avancée des négociations sur les changements climatiques» à Bonn.

«En tant que premier émetteur de gaz à effet de serre (qui provoquent le réchauffement climatique), il est temps que les États-Unis s'acheminent vers un accord global», a ainsi estimé Adam Markham, qui dirige une campagne sur les changements climatiques au WWF.

Ministre britannique de l'Environnement, John Gummer s'en est pris il y a quelques jours au «flou» des objectifs américains. Estimant que les États-Unis ne parviendront pas à atteindre en l'an 2000 l'objectif fixé il y a cinq ans par le Sommet de la Terre de Rio (de ne pas dépasser les émissions de CO2 de 1990), M. Gummer a regretté l'absence de «propositions de réductions spécifiques» de la part des États-Unis.

Une des voies possibles suggérée par les Américains — des permis d'émissions de CO2, sortes des «crédits carbone» mis sur le marché en échange d'engagements de réductions à terme, tout cela doit être «réel et mesurable», selon le ministre britannique. «Si c'est une

façon pour un pays riche d'échapper à ses responsabilités, alors c'est inacceptable», selon lui.

Pour Adam Markham, les États-Unis ont «semé la confusion» avec leurs propositions «incompréhensibles, impopulaires et extrêmement compliquées» pour combattre les effets des changements climatiques.

Enfin, l'avertissement le plus sérieux est venu mi-février des États-Unis, non des scientifiques cette fois, mais de 2000 économistes de renom, dont six prix Nobel. L'effet de serre, ont-ils dit, menace non seulement l'environnement mais comporte «des risques économiques, sociaux et géopolitiques» alors que «des solutions existent, susceptibles à long terme de renforcer la productivité de l'économie américaine».

La position américaine est d'autant plus délicate qu'elle est mise en parallèle avec celle de l'Union européenne, second contributeur mondial de CO2, qui vient de se décider à prendre des mesures «claires et chiffrées». Les Quinze se sont engagés lundi à réduire globalement les gaz à effet de serre de 10 voire de 15 % d'ici à 2010, selon un système différencié par pays.

Ces engagements restent insuffisants aux yeux des petites îles du Pacifique et de l'océan Indien qui craignent d'être submergées et réclament depuis le début de ces négociations mondiales, il y a 18 mois, une réduction de 20 % dès 2005. Selon les scientifiques, la seule façon de renverser la vapeur est de réduire de 80 % les émissions de CO2 au milieu du 21^e siècle.

Mais, avec le compromis européen, c'est tout de même la première fois dans le monde qu'une communauté internationale prend la question du réchauffement climatique suffisamment au sérieux pour se fixer des objectifs chiffrés de réduction des gaz responsables de ces changements.

Les petites îles

du Pacifique

et de l'océan

Indien

craignent d'être

submergées

Amnesty International dénonce les nouvelles technologies de la torture

Les armes à décharges électriques se généralisent dans l'arsenal du tortionnaire à la page

ASSOCIATED PRESS

Londres — Amnesty International, dans un nouveau rapport rendu public hier, dénonce le développement de «nouvelles technologies» de la torture: les armes à décharges électriques, utilisées selon l'organisation dans une cinquantaine de pays, de l'Algérie au Zaïre, et fabriquées dans une centaine d'autres, entre autres aux États-Unis et en France.

«Les armes modernes incapacitantes qui envoient des décharges électriques sont rapidement en train de devenir l'outil technologique de prédilection du tortionnaire», dénonce l'organisation de défense des droits de l'homme depuis son siège de Londres. Les tortionnaires les apprécient notamment par souci d'éviter des traces physiques sur leurs victimes.

Amnesty International demande l'arrêt des exportations de ces instruments vers des pays ayant recours à la torture et dans lesquels des cas de torture à l'électricité ont été signalés. Elle appelle aussi à ce que l'usage de ce type d'armes soit interdit aux policiers.

L'organisation, qui se base sur des

témoignages, a recensé des cas de torture à l'électricité dans 50 pays depuis 1990, de l'Algérie au Zaïre en passant par l'Arabie saoudite, la Chine, Chypre ou le Liban.

Ces armes «pistolets et matraques à décharges, pistolets incapacitantes, ceintures incapacitantes», capables d'envoyer des décharges de 250 000 volts, sont «conçues pour infliger une vive douleur en l'espace de quelques secondes ou de quelques millisecondes, et elles peuvent même provoquer une paralysie temporaire», explique Amnesty.

Effets à long terme

L'organisation cite entre autres le témoignage d'une infirmière de 25 ans torturée en Turquie en 1991, Mediha Curabaz, qui raconte que ses tortionnaires lui «ont violemment enfoncé une matraque électrique dans le vagin et (qu'elle) a eu aussi mal que si (elle) avait été perforée par une perceuse électrique».

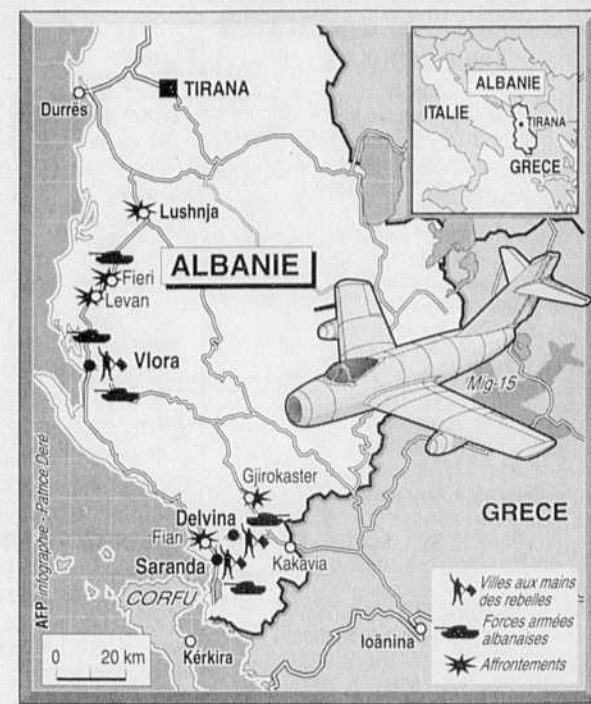
Les effets à long terme de ces décharges sont en outre multiples, dénonce Amnesty: «Les muscles restent parfois ankylosés, la victime peut être atteinte d'impuissance, garder des ci-

catrices, souffrir d'une névrose traumatique».

Amnesty exprime également son inquiétude face à l'utilisation de ceintures à décharges télécommandées aux États-Unis, «en particulier sur les accusés comparaisant devant le tribunal», de façon à contrôler leurs gestes. L'organisation considère que «ces ceintures sont conçues à dessein pour infliger un traitement dégradant».

Plus de cent entreprises dans le monde, selon Amnesty, ont vendu des armes à électrochocs depuis 1990, dont la Belgique, la Chine, la France, l'Allemagne, Israël, l'Afrique du Sud, Taïwan et les États-Unis. «Beaucoup de gouvernements — dont les États-Unis qui sont les plus gros producteurs — autorisent ce commerce et certains, comme la France, ont même contribué à le promouvoir», dénonce le rapport.

Amnesty réfute les arguments des constructeurs selon lesquels ces armes ne seraient pas mortelles, affirmant au contraire qu'elles ont provoqué des morts accidentelles, et que les tests préliminaires à leur commercialisation ont été effectués sur des animaux anesthésiés.



Chaos social en Albanie

La diplomatie européenne s'active

AFP ET REUTERS

La Haye — Les initiatives diplomatiques européennes se multiplient pour tenter de dénouer la crise albanaise, mais Tirana a demandé et obtenu hier le report d'une mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), estimant qu'elle venait trop tôt. L'OSCE, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont annoncé presque simultanément l'envoi dans les prochains jours de délégations en Albanie, en proie depuis sept semaines à une insurrection qui menace de dégénérer en guerre civile.

L'OSCE a annoncé mardi soir à Vienne l'envoi d'une mission de 24 heures à Tirana dirigée par l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky et composée d'une douzaine de membres dont des représentants de la tróika de l'organisation (Suisse, Danemark, Pologne), des États-Unis, de la Russie, de l'Italie, de la Grèce et de la présidence néerlandaise de l'UE.

L'UE a prévu pour sa part d'envoyer le chef de la diplomatie néerlandaise Hans van Mierlo, dont le pays exerce la présidence tournante de l'Union, afin d'«exprimer la préoccupation» des Quinze et d'appeler à «une restauration rapide et paisible de la stabilité politique et économique».

Et le Conseil de l'Europe a décidé hier de dépêcher une délégation parlementaire, en principe aujourd'hui et demain. Mais Tritan Shehu, ministre albanais des Affaires étrangères et président du Parti démocratique (PD, au pouvoir), a déclaré hier que son gouvernement souhaitait «le report de la mission» de l'OSCE. «Ce n'est pas le moment et il faut d'abord rétablir l'ordre», a déclaré M. Shehu. Mercredi soir, l'OSCE a annoncé qu'elle reportait sa mission.

Selon des sources diplomatiques à Vienne, les autorités albanaises ont invoqué des «raisons de sécurité» en se référant à la rébellion dans le sud du pays. Elles ont également jugé trop large le mandat que l'OSCE entendait donner à sa mission. L'armée bloquait hier les voies d'accès à la ville de Vlorë, principal foyer de la contestation, et la route qui relie Gjirokaster à Sarandë, selon les services d'information du gouvernement. Le ministre Shehu a confié à son homologue italien Lamberto Dini que la situation était «incontrôlable» à Vlorë, Sarandë et Delvine et que les insurgés s'étaient emparés de trois blindés. L'armée a reçu l'ordre d'isoler les trois localités et d'éviter la confrontation. Des témoins ont fait état de combats en matinée entre insurgés et unités de l'armée entre Sarandë et Delvine.

Les missions de l'OSCE, à l'image de celle qui est récemment intervenue dans la crise politique déclenchée après les municipales en Serbie, ne peuvent intervenir qu'à la demande formelle des autorités locales.

Kinshasa se rallie au plan de paix de l'ONU

AP ET AFP

Paris, Bruxelles — Le ministre zairois des Affaires étrangères, Gérard Kamanda wa Kamanda, a annoncé hier à Paris la «publication d'une déclaration exprimant le plein accord du président et du gouvernement zairois au plan de paix en cinq points» adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'information a été annoncée par le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères Jacques Rummelhardt, après que M. Kamanda wa Kamanda eut été reçu au Quai d'Orsay. Elle intervient alors que les rebelles de Laurent-Désiré Kabila sont aux portes de Kisangani, la troisième ville du pays d'où le régime de Kinshasa avait lancé sa contre-offensive. Le président Mobutu se trouve lui toujours en France.

La rébellion zairoise a de nouveau refusé hier tout cessez-le-feu avant des négociations avec les autorités de Kinshasa. «Le plan de paix de l'ONU est en notre défaveur», a indiqué à l'AFP le «ministre» de la Justice de l'Alliance rebelle, Kongolo Mwenze. «Imposer un cessez-le-feu, c'est être contre nous», a-t-il ajouté.

À Bruxelles, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, André Querton, a précisé que M. Kamanda wa Kamanda avait déjà annoncé l'accord de Kinshasa lundi, au cours d'un entretien avec le chef de la diplomatie belge Erik Derycke. «Nous sommes heureux de voir que M. Kamanda a confirmé que son pays approuvait le plan en cinq points des Nations-Unies», a ajouté M. Querton devant la presse. Il a précisé que Kinshasa, dans la foulée, avait accepté de participer au sommet régional prévu les 18 et 19 mars à Nairobi (Kenya) et à celui organisé par l'OUA, les 25 et 26 mars à Lomé (Togo).

Dans un premier temps, M. Kamanda avait rejeté le plan adopté par l'ONU le 19 février, parce qu'il ne «condamnait pas l'agression contre le Zaïre». Kinshasa accuse en effet le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda de soutenir les rebelles.

Le plan, contenu dans la résolution 1097 de l'ONU, a été rédigé par Mohammed Sahnoun, représentant spécial de l'ONU et de l'OUA pour la région des Grands Lacs. Il appelle à une cessation des hostilités et au retrait de toutes les forces étrangères, mercenaires compris, réaffirme l'intégrité territoriale des États de la région, réclame la protection des réfugiés et la tenue d'une conférence internationale pour résoudre la crise.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le flair d'un directeur général

Tout ce que touche Lacroix se transforme en or

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Pierre Lacroix a du flair comme directeur général et tout ce qu'il touche semble se transformer en or.

Il y a eu l'échange de Patrick Roy, bien sûr, précédé de celui d'Owen Nolan pour Sandis Ozolinsh, le quart-arrière à la défense qui est devenu le troisième compteur de son équipe (20-34-54) et le premier en avantage numérique (10-23-33). Dans ce dernier cas, c'est 16 points de plus que Vincent Damphousse, le meilleur du Canadien (7-10-17). Même l'échange de Chris Simon et Curtis Leschyshyn pour Keith Jones et un (autre) choix de première ronde a déjà bien tourné, l'ancien des Capitals ayant 21 buts à sa fiche, dont 12 en avantage numérique, au sommet de son équipe.

Et que dire de l'échange qui lui a permis d'aller chercher son propre fils, Eric, à Los Angeles, en retour de Stéphane Fiset, un gardien dont il n'avait plus besoin, et d'une inversion de choix de première ronde tout à l'avantage de l'Avalanche.

Lacroix est rendu à 18 buts et il est le deuxième meilleur de l'Avalanche, derrière Peter Forsberg, avec un différentiel de plus 17. Lacroix ne se perçoit pas comme une «révélation», après avoir marqué 16 buts la

saison précédente avec les Kings. Mais il avoue que si son père a eu du flair dans ses échanges, le fait de s'amener avec une meilleure équipe rend tout le monde meilleur.

«Le fait de gagner facilite les choses, disait Lacroix hier matin dans un vestiaire où on entendait surtout parler français. A Los Angeles, ce n'était pas toujours gai; j'arrivais le matin à l'entraînement et c'était plat. «Il y a une grosse différence entre espérer gagner et savoir que tu vas gagner», a insisté Lacroix.

Il n'y avait qu'à regarder les joueurs et assistants-entraîneurs patiner avec la sourire aux lèvres hier matin pour comprendre: ce monde-là semblait s'amuser beaucoup plus que travailler.

Lacroix était néanmoins heureux à Los Angeles et il ne s'attendait pas du tout à être échangé. «Papa a toujours été discret dans ses affaires et ça ne changera pas pour moi», affirme celui qui dit n'avoir eu aucun problème à jouer pour l'équipe de son père.

Contrairement à un Danny Geoffrion par exemple, qui avait vécu un véritable calvaire sous les ordres de Bernard lors de leur bref séjour familial à Montréal. «Geoffrion était derrière le banc. Il y a une grosse différence entre être derrière le banc et dans un bureau en haut», a expliqué Lacroix fils.

La meilleure voiture et plus d'expérience

Villeneuve grand favori de la saison

Melbourne (AP) — Doté de la meilleure voiture du plateau, Jacques Villeneuve (Williams-Renault) sera le grand favori de la saison 1997 de Formule 1 qui débutera dimanche à Melbourne à l'occasion du Grand Prix d'Australie.

Deuxième derrière Damon Hill l'an dernier pour sa première saison en F1, Villeneuve, le fils du grand Gilles, bénéficiera du nouveau moteur V-10 «RS9» de Renault «au centre de gravité abaissé», et «au système de refroidissement allégé et optimisé», selon Jean-Jacques His, le directeur du développement de Renault-Sport.

Débarrassé de la lutte fratricide avec Hill, parti, titre en poche, rejoindre la modeste écurie TWR Arrows-Yamaha, Jacques Villeneuve de-

vrait principalement devoir lutter contre la Ferrari de Michael Schumacher, et les Benetton-Renault de Jean Alesi et Gerhard Berger.

Pour Alesi, l'un des deux seuls pilotes français avec Olivier Panis, ce sera l'année où jamais pour prouver un potentiel reconnu, mais trop peu exploité: les Benetton, 11 fois victorieuses en 1995, n'ont pas engrangé un seul succès l'an dernier.

Vainqueur de quatre Grands Prix la saison dernière pour ses débuts en F1, Jacques Villeneuve compte mettre la pression d'entrée, dès dimanche lors du Grand Prix d'Australie. «C'est seulement si l'on a pu se constituer un petit capital de points et prendre le commandement qu'il est possible d'établir une stratégie de

course et jouer avec cette avance, a souligné Villeneuve, champion en IndyCar en 1995. Désormais, je connais tous les rouages de la Formule 1. Et connaître les circuits aide beaucoup».

Cette saison 1997 s'annonce passionnante: outre la lutte pour le titre, il faudra suivre les débuts des écuries «Prost Grand Prix», «Stewart» et «Lola», les premiers pas en F1 de Raf, le petit frère de Schumacher, au volant d'une Jordan-Peugeot, et la nouvelle donne introduite par l'arrivée du manufacturier japonais Bridgestone, venu attaquer le monopole de l'Américain Goodyear. Ainsi, la Prost-Mugen-Honda sera chassée de Bridgestone, comme les Stewart-Ford, les Lola-Ford, les TWR Arrows-Yamaha, et les Minardi-Hart.

Mauvaise sortie de Dall et Juden

Les Expos passent à la moulinette des Dodgers

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Vero Beach — C'était la journée de Tommy Lasorda, hier. Pas celle des Expos...

L'après-midi des Dodgers a commencé par l'entrée de Lasorda au Temple de la renommée et il s'est poursuivi par les mauvaises sorties d'Omar Daal et Jeff Juden, deux lanceurs des Expos qui convoitent un poste de partant dans la rotation.

Sous un soleil à cuire debout, les Expos ont été écrasés à plate couture au compte de 11-4 par les Dodgers. Ils ont été dominés 17-5 au chapitre des coups sûrs. Après cinq matchs, le dossier des Expos s'établit à 1-4 dans la Ligue des pamplemousses.

«J'en sais maintenant un peu plus sur nos nouveaux joueurs», a dit Felipe Alou en ajoutant que le moment de la première évaluation du camp approche à grands pas.

Daal était le partant des Expos et les Dodgers n'ont pas mordu sur ses lancers. Ils n'ont plutôt fait qu'une bouchée d'Omar en réussissant sept coups sûrs et quatre points en trois

manches. À la troisième, ils ont vu rouge en effectuant une poussée de trois points et cinq coups sûrs.

«J'ai donné trop de coups sûrs, a reconnu Daal en regardant la fin du match près de l'enclos des receveurs au champ droit. Parce que j'étais trop rapide pour décocher mes tirs en position arrêtée, ma balle cassante était haute. Tout allait bien avec mon élan complet. Mais ce n'était que mon premier départ. Je serai prêt».

Juden, lui, a donné trois coups sûrs, deux buts sur balles et trois points en deux manches. «J'ai fait remarquer à mes instructeurs qu'il faut gérer toutes les choses, a expliqué Alou. Il y a eu des lancers aujourd'hui qui n'auraient pas été effectués en saison régulière. On ne peut pas rivaliser avec les Dodgers un contre un. Il faut se servir de nos informations et être ingénieux au plan de la stratégie.»

Deux réservistes, Torey Lovullo et Milt Cuyler, ont été les meilleurs des Expos. Lovullo, un joueur de champ intérieur qui impressionne Felipe, a frappé un circuit en solo contre Todd Worrell tandis que Cuyler a réussi un triple de deux points.

Un nouveau bail pour les Expos

PRESSE CANADIENNE

La Régie des installations olympiques et les Expos de Montréal ont annoncé hier la signature d'un bail liant les deux organisations. Le dernier bail entre les Expos et la RIO remontait à 1989.

Le nouveau bail, d'une durée de deux ans, comporte trois options de renouvellement d'un an et permet aux deux parties de se dégager une marge de manœuvre suffisante afin d'atteindre leur objectif financier respectif.

Cette entente prévoit que les Expos assureront la gestion des loges d'entreprise et que des places de stationnement, négociées avec la RIO, seront gracieusement offertes à tous les

détenteurs de billets de saison. De son côté, la RIO conserve l'entière gestion des stationnements, récupère certains espaces publicitaires et obtient de nouveau une redevance des services traiteurs dans le Stade lors d'événements autres que le baseball. Cet accord ayant été conclu avec les Expos, une entreprise privée, il a été entendu qu'aucun autre détail ne serait révélé.

André Tétrault, président et directeur général de la RIO et Claude Brochu, président des Expos de Montréal, tiennent à préciser que les négociations se sont déroulées dans le respect et sont convaincues que la relation de confiance qui s'est établie lors des discussions se poursuivra, dans l'intérêt des deux parties.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi
Calgary 1 Washington 2
New Jersey 3 Pittsburgh 1
Tampa Bay 6 NY Islanders 3
Los Angeles 1 Edmonton 4

Hier
Calgary à Hartford
Pittsburgh à Buffalo
Colorado à Montréal
New Jersey à Philadelphie
Phoenix en Floride
Detroit à Toronto
St. Louis à Dallas
Chicago à Vancouver
Ottawa à Anaheim

Aujourd'hui
Boston à NY Islanders, 19h30
Colorado à Washington, 19h30
Phoenix à Tampa Bay, 19h30
Ottawa à San Jose, 22h30
NY Rangers à Los Angeles, 22h30

Vendredi
Montréal à Hartford, 19h
Calgary en Floride, 19h30
Edmonton à Dallas, 21h30
NY Rangers à Anaheim, 22h30

Association de l'Est

Section Nord-Est

	M	G	P	N	BP	BC	P
Buffalo	63	33	20	10	184	156	76
Pittsburgh	63	31	27	5	221	208	67
Montréal	65	24	30	11	202	229	59
Hartford	63	24	30	9	178	200	57
Ottawa	63	21	29	13	178	187	55
Boston	64	21	34	9	186	228	51

Section Atlantique

Philadelphie	64	37	17	10	216	164	84
New Jersey	63	33	18	12	174	147	78
Floride	64	29	20	15	175	149	73
NY Rangers	65	29	27	9	209	183	67
Tampa Bay	63	26	30	7	178	194	59
Washington	64	25	32	7	160	179	57
NY Islanders	64	21	33	10	171	192	52

Association de l'Ouest

Section Centrale

Dallas	65	38	23	4	197	159	80
Detroit	63	31	19	13	199	145	75
St. Louis	65	28	29	8	192	199	64
Chicago	65	26	30	9	171	165	61
Phoenix	64	28	32	4	181	201	60
Toronto	63	25	37	2	188	223	52

Section Pacifique

Colorado	64	40	16	8	216	152	88
Edmonton	66	30	29	7	207	199	67
Calgary	66	27	32	7	177	191	61
Anaheim	64	26	30	8	184	189	60
Vancouver	64	28	34	2	202	221	58
Los Angeles	66	24	34	8	176	214	56
San Jose	64	22	35	7	166	214	51

LES MENEURS

	B	P	Pts
Lemieux, Pgh	44	55	99
Jagr, Pgh	45	42	87
Selanne, Ana	37	47	84
Gretzky, NYR	37	47	79
LeClair, Phi	41	35	76
Shanahan, Det	41	34	75
Sundin, Tor	33	42	75
Kariya, Ana	31	42	73
Oates, Was	19	52	71
Yzerman, Det	16	55	71
Gilmour, NJ	19	50	69
Hull, STL	38	30	68
Francis, Pgh	21	47	68

TÉL.: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

FAX: 985-3340

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALMENT

1- Machine à imprimer. — 4- Convenir. — Pied de vers. — Risé. — 5- Instrument de musique. — 6- Salle de l'Antiquité. — 6- Souffler. — 7- Possédé. — Réunion de gens que l'on invite à boire. — 8- Obéissance. — Idem. — 9- Plus. — Double règle. — Ceinture. — 10- Accord. — Col. — 11- Sujet qui parle (Philos.). — Ressenti. — Fruit. — 12- Faire l'image du visage.

VERTICALEMENT

1- Mollusc. — Hymne en l'honneur d'Apollon. — 2- Radian. — Instrument de supplée. — 3- Alcaloïde de l'ipéca.

Solution d'hier

1. SOUVERAINETÉ
2. COUPE
3. LASSÉ
4. RHO
5. PAN
6. BOULEUSE
7. NOUVEAU
8. CHANCELLE
9. ARRÊTÉ
10. NOELLA
11. RAMIE

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL VIEUX. Grand bungalow brique, garage, 4 c.c. au rez-de-cha. 3 s.bains, foyer, équipé A à Z. 159.500\$. 674-3666.

ST-LAMBERT. Maison de ville 93, foyer, terrain closé, 150.000\$. Visite libre tous les dimanches 14h à 16h. 466-0954

ST-LAMBERT. Superbe cottage rénové, 4 ch., foyer, très éclairé, 257.000\$. 672-2920 ou 923-1790. (après 18h.)

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

AU COEUR DU VIEUX-LONGUEUIL. Cottage-condo jumelé (1992), ensoleillé, 3 chambres, 2 stationnements. 129.500\$. 677-8046.

BOUCHERVILLE. près du fleuve, luxueux condo-maison de ville. Spacieux, 1800 p.c. (approx.), verrière ensoleil. Secteur prestigieux. Pour professionnel. Pas d'agent. 655-1993.

OUTREMONT. grand 7 1/2 d'époque, très ensoleillé, rénové, insonorisé, 2e, près Laurier. Privé. 137.000\$. 270-9577.

SANCTUAIRE MT-ROYAL PHASE 3

2 ch. c., 2 s.bains, 1500 p.c., Bième étage avec vue sur le Mont-Royal, 2 stationnements int.
1 ch. c., 1 s.bains, 1er étage avec terrasse face au boisé, 1 stat. int.
PRIVÉ. (514)343-3824

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

QUÉBEC (10 min. ville) ANCESTRAL. Rénové, cachet d'antan, 4 c.c., foyer, patio. Belle grange, 52 arpents semi-boisés, petits à gros gibiers. Sentiers d'équitation & motoneige. 225.000\$. Soir: (418)881-3010.

121 CANTONS DE L'EST

SUTTON. (cœur du village), éco-tourisme, th. MtI, grd 20 pces + boutique, atelier, grange, pisc. 20m\$ comptant, hypo: 5%. Aubaine 89m\$. 936-0248.

125 HORS-FRONTIÈRES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. Villa Jasmin, Puerto Plata, Costambar. Condo 1 c.c., temps partagé, période flexible. Prix à discuter. 433-4386.

134 FERMES, FERMETTES TERRES

FERME OVINE - sud Victoriaville, 170 ha, 550 brebis, maison 200 m., bâtiments 1800 m et machinerie: 600.000\$. Tel: (819)382-2242, Fax: 382-2913.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ADJ. H.E.C. ET HOPITAUX, chamant 3 1/2 chauffé, eau chaude, poêle et frigo. 480\$. 733-6020.

MÉTRO CRÉAMAZIE. Grande maison ancestrale, 4 c.c., cachet, air clim., jardin, stat., juillet. 1100\$. 388-6022.

PLATEAU, POUR MÉLOMANE, 3 1/2 éclairé, 3e étage, non-chauffé, 1er juillet, 410\$. PAS d'entrées laveuse/sécheuse. 527-3898.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

APPART. SUR PILOTIS dans la nature, les pieds dans le lac... 3 c.c., 2 s.b.; Secteur Nicolet. (819)233-9367.

180 À PARTAGER

MÉTRO FRONTENAC. Grand 5 1/2 tranquille, bien éclairé, pour non-fumeur. Petite chambre meublée ou non. 597-9185.

210 COMMERCES À VENDRE

COMMERCE D'ELECTROLYSE. Situé dans clinique médicale, comprend équip., mobilier, clientèle. URGENT! Raison maladie. Marlene: 259-7050.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

251 BUREAUX À LOUER

BUREAU à louer dans centre de psychologie, avec services, Vieux-Montréal. 649-6801.

VIEUX-MONTRÉAL. vue sur fleuve et place Jacques-Cartier, ensoleillé, 2000 p.c., prestigieuse, meublée, réseau informatique, photocopieur et téléphones Norstar, 1900\$. 879-1009 et 933-4583.

307 LIVRES / DISQUES

ACHETONS TOUS GENRES DE LIVRES. Serv. à domicile. 274-4659

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

445 GARDERIES GARDIEN(NE)

GARDIENNE MATURE demandée avec expérience, pour enfant 2 ans, 5 jrs/sem. Ville Mt-Royal. 286-6500 p. 5773.

URGENT! Jeune couple professionnel cherche femme aimante, non-f., expérience des enfants pour s'occuper de LEA, 4 mois, 3 à 5 jrs/sem., St-Lambert. 482-7282.

450 EMPLOIS DIVERS

COACH POUR E.F.U. Étudiante C.A. à la recherche d'un Coach privé pour l'Examen Final Uniforme 1997. 2 fois/semaine à compter du mois de mars à Montréal. Salaire à déterminer, boni important en décembre si réussite. Sera 4e tentative en sept. Le coach retenu devra avoir beaucoup de facilité au niveau des questions globales, ma grande faiblesse. Expérience pédagogique requise. Le Devoir, Dossier 504 2050, De Bleury, 9e étage Mt, Qc H3A 3M9

450 EMPLOIS DIVERS

LE DEVOIR

télemarketing

Le service de la promotion des abonnements du journal Le Devoir recherche des personnes dynamiques, professionnelles et responsables afin d'exécuter, de nos locaux, un travail de sollicitation téléphonique.

Description du travail:
✓ Sollicitation d'abonnements à partir de listes téléphoniques;
✓ Suivi téléphonique auprès de la clientèle du Journal;
✓ Sondages (au besoin).

Exigences:
✓ Excellente connaissance du Journal Le Devoir;
✓ Aptitudes pour la vente;
✓ Expérience pertinente en télémarketing ou domaines connexes;
✓ Maîtrise de la langue française;
✓ Facilité d'expression, bonne diction.

Rémunération:
Salaire de base + commissions

Horaires de travail:
Lundi au jeudi, 17h15-21h15

Veillez communiquer avec **Evelyne Labonté** au 985-3471, du lundi au vendredi, de 14h00 à 16h00, ou faire parvenir votre c.v. avant le 10 janvier 1997, à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines (T0197)
Le Devoir
2050, rue de Bleury, 9e étage
Montréal, (Québec) H3A 3M9
Télécopieur: (514) 985-3330

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature, seules les personnes retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception.

695 AUTOMOBILES

GRAND AM, rouge, 89, bonne condition, mags. 2,900\$ négociable. 356-0573.

695 AUTOMOBILES

GRAND AM, rouge, 89, bonne condition, mags. 2,900\$ négociable. 356-0573.

745 DÉCÈS

BIOT, BRUNO
À Québec, le 26 février 1997, est décédé Bruno Biot, pianiste et professeur à l'École de musique de l'Université Laval, époux adoré de Nathalie Magnan.

La famille recevra les condoléances à la Cathédrale de la Sainte-Trinité, 31, rue Desjardins, Québec, le vendredi 7 mars de 15 heures à 16 heures. Le service religieux sera célébré le même jour à 16 heures en la Cathédrale de la Sainte-Trinité.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, deux petits complices Alexis et Myriam, toute la tribu Magnan qu'il est venu enrichir de son humanité, de sa musique et de son humour; ses frères et soeurs de France: feu François, Dominique, Marie-Jeanne, Anne-Marie, feu Bernadette, Jean-Claude, Jean-Pierre, Michel, Christian, Joseph, Jacqueline et leurs familles; de nombreux amis, collègues et élèves.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons: à la Société canadienne du cancer, 489, René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1S2, 683-8666
Pour renseignements: Tél. 688-2411 Fax. 688-2414

VENDEZ VOTRE AUTO

Pour seulement 25\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne supplémentaire

Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.

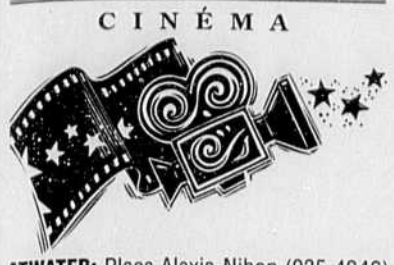
De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.

LE DEVOIR LES PETITES ANNONCES
985-3344

ENCADREZ votre PETITE ANNONCE

985-3344

AGENDA CULTUREL



CINÉMA

ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — **Empire Strikes Back** 13h05, 16h, 18h50, 21h30 — **Booby Call** 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h25 — **Fools Rush In** 13h30, 16h10, 19h, 21h35

BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — **L'empire contre-attaque** 13h, 17h10, 19h, 21h35 — **La guerre des étoiles** 13h15, 16h, 19h10, 21h45 — **Donnie Brasco** 13h30, 16h30, 19h05, 21h35 — **Le sommet de Dante** 13h40, 16h30, 19h05, 21h20 — **Le Jaguar** 13h50, 16h15, 19h05, 21h25

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — **L'empire contre-attaque** 13h15, 15h40, 19h10, 21h45, ven. 19h10, 21h45 — **Le sommet de Dante** 13h20, 15h25, 19h05, 21h15, ven. 19h05, 21h15 — **Empire Strikes Back** 13h25, 15h50, 19h15, 21h35, ven. 19h15, 21h35 — **Vacances à Vegas** sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h45, 15h35 — **Dante's Peak** 19h25, 21h55 — **Pouvoir d'exécuter** 13h40, 15h55, 19h30, 21h50, ven. 19h30, 21h50

La guerre des étoiles 13h, 15h35, 19h, 21h40, ven. 19h, 21h40 — **Donnie Brasco** 13h10, 16h, 18h55, 21h30, ven. 18h55, 21h30 — **Le prodige** 13h35, 15h45, 19h20, 21h20, ven. 19h20, 21h20 — **Le jaguar** 13h30, 15h30, 18h50, 21h10, ven. 18h50, 21h10 — **Le patient anglais** 12h30, 15h30, 18h30, 21h25, ven. 18h30, 21h25

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — **Absolute Power** 13h20, 16h05, 19h, 21h40, ven. 19h, 21h40 — **Le patient anglais** 12h30, 15h40, 18h45, 21h55, ven. 18h45, 21h55 — **Star Wars** 13h, 16h, 19h15, 21h45, ven. 19h15, 21h45 — **Fools Rush In** 13h40, 16h25, 19h10, 21h35, ven. 19h10, 21h35 — **Le prodige** 13h15, 15h50, 19h20, 21h30, ven. 19h20, 21h30 — **Dante's Peak** 13h30, 16h15, 19h05, 21h30, ven. 19h05, 21h30 — **Empire Strikes Back** 12h45, 15h45, 19h, 21h50, ven. 19h, 21h50

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — **La guerre des étoiles** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **L'empire contre-attaque** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **L'espion aux pattes de velours** 13h, 14h55, 16h50, ven. sam. 13h, 14h55, 16h50, 19h — **Turbulence** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 21h30 — **Le patient anglais** 20h, ven. sam. dim. 13h, 16h45, 20h — **Vacances à Vegas** 19h — **Le jaguar** 21h30, ven. sam. dim. 16h50, 21h30 — **Donnie Brasco** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Pouvoir d'exécuter** 19h, 21h30 — **Les 101 Dalmatiens** ven. sam. dim. 13h, 15h30 — **Evita** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — **Zeus et Roxanne** ven. sam. dim. 13h, 14h55 — **Le sommet de Dante** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30

21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Pouvoir d'exécuter** 13h50, 16h25, 19h05, 21h35 — **Fools Rush In** 13h40, 16h05, 19h10, 21h30 — **Dante's Peak** 13h40, 16h10, 19h05, 21h35 — **Le prodige** 14h, 16h25, 19h15, 21h35 — **Star Wars** 13h30, 16h25, 19h, 21h35 — **Empire Strikes Back** 13h30, 16h25, 19h, 21h40

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Unhook the Stars** 13h40, 16h20, 19h10, 21h50, sam. 24h05 — **Donnie Brasco** 13h30, 16h10, 19h, 21h40, sam. 24h10 — **Le Roi des Aulnes** 15h10, 18h50, 21h20, lun. jeu. 15h10, 21h20 — **Zeus et Roxanne** 13h05 — **Blade Runner** sam. 23h40 — **Vegas Vacation** 13h — **Rosewood** 15h, 18h10, 21h, sam. 23h55 — **Jerry Maguire** 12h50, 15h35, 18h30, 21h10, sam. 24h, mer. 12h50, 15h35, 21h10 — **Décroche les étoiles** 13h20, 15h50, 19h20, 21h30, sam. 23h35

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman Lasalle (366-2463) — **Les 101 Dalmatiens** 13h, 15h45 — **Mars Attacks!** 19h, 21h20 — **Ransom** 21h30 — **L'espion aux pattes de velours** 12h55, 15h15, 18h40 — **Secrets & Lies** 13h35, 16h45, 20h10 — **Booby Call** 13h50, 16h, 19h10, 21h40 — **That Carn Cat** 14h, 16h10, 18h45 — **Star Trek: First Contact** 21h — **Shine** 13h45, 16h20, 19h20, 21h45 — **Métronome** 18h55, 21h40 — **Zeus et Roxanne** 13h10, 15h25 — **Zeus and Roxanne** 13h20 — **Vegas Vacation** 16h30, 19h30, 22h — **Space Jam** 13h15 — **Rosewood** 15h30, 20h15 — **The English Patient** 13h30, 16h40, 20h

CINÉPATX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-4350) — **Les parapluies de Cherbourg** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Jerry Maguire** 13h30, 16h05, 18h40, 21h15, ven. 16h05, 18h40, 21h15 — **Pouvoir d'exécuter** 13h40, 16h, 19h05, 21h25, ven. 16h, 19h05, 21h25 — **Le sommet de Dante** 14h, 16h20, 19h10, 21h25, ven. 16h20, 19h10, 21h25 — **Marvin's Room** 13h35, 15h55, 19h10, ven. 19h10 — **Fourbi** 21h20 — **The People vs Larry Flynt** 13h30, 18h45, ven. 18h45 — **Larry Flynt** 16h05, 21h15 — **Microcosmos** 14h, 15h45, 17h25, 19h15, 21h, ven. 15h45, 17h25, 19h15, 21h — **Ridicule** 13h50, 16h15, 18h50, 21h10, ven. 16h15, 18h50, 21h10 — **Air de famille** 13h50, 16h30, 19h, 21h20, ven. 16h30, 19h, 21h20

COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — **Les voleurs** 13h15, 16h10, 19h, 21h35 — **Le patient anglais** 12h30, 15h40, 18h45, 21h50 — **Love** etc. 12h40, 15h, 17h15, 19h30, 21h45 — **Le prodige** 13h, 16h20, 19h05, 21h30, jeu. 13h, 16h20, 21h30

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — **Le journal d'un séducteur** 19h, 21h, sam. dim. 14h, 16h, 19h, 21h — **Ridicule** 19h15, 21h20, sam. dim. 13h40, 16h15, 19h15, 21h20

DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — **The Beautician and The Beast** 21h — **That Darn Cat** 19h, dim. 14h, 16h, 19h — **Jerry Maguire** 20h, dim. 14h10, 16h50, 20h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Empire Strikes Back** 13h, 16h, 19h, 21h45 — **Star Wars** 13h45, 16h30, 19h20, 22h — **101 Dalmatiens** 13h15 — **Dante's Peak** 16h20, 19h10, 21h30 — **Donnie Brasco** 13h30, 16h10, 19h15, 21h50

ÉGYPTE: 1455, rue Peel (843-3112) — **Absolute Power** 14h10, 16h35, 19h, 21h20 — **Blood and Wine** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Shine** 14h15, 16h30, 19h05, 21h15

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — **That Darn Cat** sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h35, 16h15 — **Vegas Vacation** 19h25, 21h30 — **Evita (sous-titres français)** 13h05, 15h45, 19h, 21h40, ven. 19h, 21h40 — **Shine** 19h15, 21h35 — **Zeus et Roxanne** sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h15, 15h50 — **Booby Call** 13h10, 16h05, 19h20, 21h20, ven. 19h20, 21h20 — **L'espion aux pattes de velours** 13h20, 16h, 19h05, ven. 19h05 — **Jerry Maguire** 21h15 — **Donnie Brasco** 13h25, 16h10, 19h10, 21h45, ven. 19h10, 21h45 — **The English Patient** 13h, 16h20, 20h30, ven. 20h30 — **Les 101 Dalmatiens** sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h30, 15h55 — **Rosewood** 20h

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Zeus and Roxanne** 12h15, 14h30 — **Vegas Vacation** 16h45, 19h20, 21h20, ven. sam. 23h30 — **The Ogre** 17h15, 21h10, ven. sam. 23h45 — **Space Jam** 12h20 — **Rosewood** 14h20, 20h15, ven. sam. 23h — **101 Dalmatiens** 13h30, 15h50 — **Evita (sous-titres français)** 18h45, 21h40, ven. sam. 24h20 — **Empire Strikes Back** 13h45, 16h30, 19h30, 21h15 — **Empire Strikes Back** 12h30, 15h30, 18h30, 21h30, ven. sam. 24h15 — **That Darn Cat** 12h40, 14h40, 16h50, 19h10 — **Star Wars** 13h, 16h, 19h, 21h45, ven. sam. 24h25 — **The English Patient** 12h50, 16h10, 20h, ven. sam. 23h15

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **Star Wars** 13h15, 16h10, 19h, 21h40 — **Dante's Peak** 13h, 16h, 19h15, 21h35 — **The English Patient** 12h30, 15h30, 18h45, 21h45 — **Everyone Says I Love You** 13h, 15h20, 19h25, 21h30, jeu. 13h, 15h20, 21h30

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — **Le jaguar** 15h10, 17h15, 19h20, 21h25 — **Vacances à Vegas** 13h05, 16h30 — **La guerre des étoiles** 13h20, 16h15, 19h05, 21h40 — **L'empire contre-attaque** 13h, 16h, 19h, 21h35 — **Donnie Brasco** 13h, 16h, 19h, 21h35 — **The English Patient** 12h25, 15h25, 18h25, 21h25 — **Absolute Power** 13h20, 19h05, 21h40 — **Shine** 13h30, 16h10, 19h10, 21h20 — **Le patient anglais** 12h30, 15h30, 18h30, 21h30

GREENFIELD PARK: 519, boul. Taschereau (671-6129) — **Space Jam** 19h10, 21h — **The People vs Larry Flynt** 19h — **Larry Flynt** 21h25 — **Mars Attacks!** 19h20, 21h20

LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — **Vacances à Vegas** 13h, 19h10, ven. 19h10 — **Le jaguar** 15h, 17h10, 21h15, ven. 21h15, ven. sam. 23h15 — **La**

guerre des étoiles 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — **Pouvoir d'exécuter** 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Donnie Brasco** 13h10, 15h45, 18h45, 21h20, ven. 18h45, 21h20, ven. sam. 23h50 — **Le sommet de Dante** 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — **L'empire contre-attaque** 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. 19h, 21h30, ven. sam. 23h50

LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — **Space Jam** 13h45, 15h50 — **Vegas Vacation** 19h20, 21h35 — **Donnie Brasco** 13h30, 16h30, 19h10, 21h45 — **Métronome** 19h, 21h40 — **Zeus et Roxanne** 13h35, 16h10 — **Le Roi des Aulnes** 13h10, 18h50 — **Larry Flynt** 16h05, 21h20 — **Evita (sous-titres français)** 13h, 15h40, 18h35, 21h30 — **Un temps pour l'amour** 19h05, 21h50 — **Les 101 Dalmatiens** 13h20, 16h20 — **Booby Call** 13h30, 15h20, 17h20, 19h30, 21h35 — **101 Dalmatiens** 13h50, 16h20 — **Métronome** 19h05, 21h25 — **L'espion aux pattes de velours** 13h05, 15h30, 18h40 — **The Beautician & The Beast** 21h10 — **Rosewood** 14h, 17h30, 20h30 — **That Darn Cat** 13h20, 15h50, 18h45 — **Star Trek: First Contact** 21h30 — **Suburbia** 13h40, 16h40, 19h15, 21h45

LAVAL 2000: 3195, boul. St-Martin Est (687-5207) — **Le sommet de Dante** 19h, 21h25, ven. sam. dim. 14h, 16h30, 19h, 21h25 — **Le refuge** 19h10, 21h15, ven. sam. dim. 14h10, 16h20, 19h10, 21h15

LOEWS: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **Evita** 12h, 15h, 18h30, 21h25 — **Suburbia** 13h, 15h30, 18h50, 21h35 — **Kolya** 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h45 — **Nouvelles du bon Dieu** 12h45, 14h55, 17h10, 19h30, lun. 12h45, 14h55, 17h10 — **The Beautician & The Beast** 21h05 — **Secrets & Lies** 12h15, 15h15, 18h15, 21h15, mer. 12h15, 15h15, 21h15

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — **Le sommet de Dante** 13h45, 16h15, 19h10, 21h25, ven. 19h10, 21h25 — **L'empire contre-attaque** 13h15, 16h, 19h, 21h30, ven. 19h, 21h30 — **Donnie Brasco** 13h40, 16h20, 19h05, 21h40, ven. 19h05, 21h40 — **Vacances à Vegas** sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h05, 15h10, 17h10 — **Pouvoir d'exécuter** 19h20, 21h45 — **La guerre des étoiles** 13h, 15h45, 19h15, 21h35, ven. 19h15, 21h35

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Ransom** 12h15, 14h35, 17h, 19h20, 21h40, sam. 24h — **Turbulence** 12h40, 14h45, 16h40, 18h55, 21h, sam. 23h10 — **Star Trek: First Contact** 12h10, 14h25, 16h50, 19h10, 21h30 — **Natural Born Killers** sam. 23h50 — **Daylight** 13h15, 16h, 18h40, 21h10, sam. 23h30 — **Romeo & Juliet** 15h, 19h30, 21h45, sam. 24h10 — **Space Jam** 12h45 — **Mars Attacks!** 12h, 14h15, 16h30, 19h, 21h15, sam. 23h40

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — **The English Patient** 12h, 15h, 18h30, 21h35, ven. 18h30, 21h35 — **Fools Rush In** 12h15, 14h35,

16h55, 19h15, 21h35, ven. 19h15, 21h35 — **Absolute Power** 12h05, 14h30, 16h55, 19h15, 21h40, ven. 19h15, 21h40 — **Dante's Peak** 12h10, 14h20, 16h50, 19h, 21h25, ven. 19h, 21h25 — **Star Wars** 13h, 15h45, 19h, 21h35, ven. 19h, 21h35 — **Empire Strikes Back** 13h10, 15h50, 19h10, 21h45, ven. 19h10, 21h45 — **Booby Call** 13h, 15h, 17h, 19h30, 21h30, ven. 19h30, 21h30

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcandinave (630-7286) — **Fools Rush In** 14h15, 16h45, 19h20, 21h45, ven. 19h20, 21h45 — **Booby Call** 13h40, 15h25, 17h10, 19h10, 21h10, ven. 19h10, 21h10 — **Jerry Maguire** 13h30, 16h05, 18h45, 21h20, ven. 18h45, 21h20 — **Dante's Peak** 13h50, 16h30, 19h, 21h30, ven. 19h, 21h30 — **Donnie Brasco** 13h30, 16h10, 19h, 21h35, ven. 19h, 21h35 — **Absolute Power** 13h40, 16h20, 19h45, 21h20, ven. 18h45, 21h20

STE-THERÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — **La guerre des étoiles** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 21h, 19h — **Vacances à Vegas** 19h10, ven. sam. dim. 13h05, 17h15, 19h10 — **Métronome** 21h15, ven. sam. dim. 15h05, 21h15, ven. sam. 23h50 — **Pouvoir d'exécuter** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 14h45, 16h50, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Les 101 Dalmatiens** ven. sam. dim. 13h — **La guerre des étoiles** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 21h, ven. sam. 23h — **Donnie Brasco** 18h45, 21h20, ven. sam. dim. 13h10, 15h45, 18h45, 21h20, ven. sam. 23h50

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — **Pouvoir d'exécuter** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 14h45, 16h05, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Les 101 Dalmatiens** ven. sam. dim. 13h — **La guerre des étoiles** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — **L'empire contre-attaque** 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — **L'espion aux pattes de velours** 19h, ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h — **Jerry Maguire** 21h, ven. sam. 23h40 — **Métronome** 21h15, ven. sam. 23h35 — **Le jaguar** 19h05, ven. sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15 — **Le sommet de Dante** 19h15, 21h30, ven. sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Le patient anglais** 18h45, 21h45, ven. sam. dim. 12h45, 15h45, 18h45, 21h45 — **Donnie Brasco** 19h, 21h25, ven. sam. dim. 13h10, 15h45, 19h, 21h25, ven. sam. 23h50

VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — **Donnie Brasco** 12h45, 15h50, 18h50, 21h35, ven. 18h50, 21h35 — **Evita (sous-titres français)** 12h50, 15h40, 18h40, 21h30, ven. 18h40, 21h30 — **Rosewood** 14h, 17h, 20h, ven. 20h — **Métronome** 21h — **L'espion aux pattes de velours** 13h, 15h10, 18h45, ven. 18h45 —

Zeus et Roxanne sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h30, 16h10 — **Vegas Vacation** 19h, 21h05 — **Les 101 Dalmatiens** sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13h15, 16h — **Absolute Power** 19h10, 21h40

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — **L'empire contre-attaque** 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — **Donnie Brasco** 13h45, 16h30, 19h10, 21h50 — **Les 101 Dalmatiens** 14h, 16h10 — **Pouvoir d'exécuter** 19h15, 21h45

GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — **Zeus et Roxanne** 13h25 — **Vegas Vacation** 15h35, 18h45, 21h15 — **Shine** 13h10, 15h30, 18h50, 21h20 — **The English Patient** 13h45, 17h10, 20h30 — **Secrets et mensonges** 12h55, 15h50, 18h45, 21h45 — **Nouvelles du bon Dieu** 15h45, 19h — **Rançon** 13h15, 21h25 — **Métronome** 15h15, 19h, 21h30 — **Evita (sous-titres français)** 13h10, 16h15, 19h10, 21h55 — **Star Wars** 12h55, 15h40, 19h15, 21h55 — **Décroche les étoiles** 13h40, 16h20, 19h25, 21h50 — **Donnie Brasco** 13h, 15h55, 19h15, 21h50 — **L'espion aux pattes de velours** 12h45, 14h55, 16h55, 18h55 — **Turbulence** 21h40 — **Les 101 Dalmatiens** 12h45 — **Vacances à Vegas** 15h, 17h, 19h30, 21h35

PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — **L'empire contre-attaque** 13h, 16h, 19h, 21h40 — **L'espion aux pattes de velours** 12h45, 15h15 — **Jerry Maguire** 18h45, 21h30 — **Le prodige** 12h45, 15h, 19h35, 21h50 — **La guerre des étoiles** 13h15, 16h15, 18h55, 21h30 — **Zeus et Roxanne** 14h, 16h30 — **Pouvoir d'exécuter** 19h10, 21h40 — **Le sommet de Dante** 13h45, 16h40, 19h20, 21h55 — **Le patient anglais** 12h30, 18h30, 21h45 — **Vacances à Vegas** 15h40 — **Donnie Brasco** 13h30, 16h15, 19h15, 22h

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272)

CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895)

CONSERVATOIRE: 1400, boul. De Maisonneuve Ouest (848-3878)

GOETHE INSTITUT: 418, rue Sherbrooke Est (499-0159)

IMPÉRIAL: 1430, rue De Bleury (848-0300)

PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001)

THÉÂTRE NATIONAL: 1220, rue Sainte-Catherine Est (521-0025)

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

CHRISTIANE CHARETTE
L'animatrice reçoit Francine Laflamme, écrivaine et ex-conjointe de Roch Thériault dit Moïse, Robert Lalonde, écrivain et comédien, Michel Coullomb, directeur des Rendez-vous du cinéma québécois.

Radio-Canada, 10h30;
Télé-Québec, 22h30

GRANDS REPORTAGES
Portrait de Muhammad Ali, le plus grand boxeur de tous les temps qui a incarné un symbole pour toute une génération à l'époque du Vietnam.

RDI, 20h

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Québec, patrie du patrimoine

L'Université Laval accueillera en octobre prochain une importante réunion de spécialistes du patrimoine, organisée par l'UNESCO.

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

L'automne prochain, à l'Université Laval, le deuxième Séminaire international Université et patrimoine réunira quelques centaines de spécialistes, venus du monde entier. La rencontre, qui doit ouvrir le 5 octobre, développera le thème suivant: Vers une meilleure intégration des universités et des patrimoines.

Le premier Séminaire international s'est tenu en Espagne, en septembre dernier, sous le patronage de l'Universidad politécnica de Valencia. Il a attiré des délégués de 88 universités d'une quarantaine de pays. Valence abrite le siège social de Forum-UNESCO, qui a mis sur pied ces rencontres. L'organisme a été fondé en 1995 sous la gouverne de Federico Mayor, le secrétaire général de l'Institution des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Forum-UNESCO s'est donné pour mission de favoriser l'échange et la concertation entre les différents établissements universitaires qui, à l'échelle internationale, se préoccupent du patrimoine. Cinq séminaires internationaux seront présentés, sur les cinq continents, d'ici 2001. En 1998, la rencontre se déroulera en Australie. Québec accueillera donc la rencontre des Amériques de cette série.

«L'idée derrière ces séminaires, c'est d'identifier une sorte de bataillon, une force spécialisée mobilisable pour la défense du patrimoine dans le monde», explique le professeur Philippe Dubé, vice-président de Forum-UNESCO. «On veut faire en sorte que les universités qui regorgent de ressources puissent éventuellement contribuer plus directement au grand plan de restauration, de conservation et de mise en valeur du patrimoine que porte l'UNESCO.»

Philippe Dubé est professeur en muséologie à l'Université Laval. C'est aussi un grand défenseur du patrimoine à l'échelle nationale et internationale. Il profite d'une demi-année sabbatique pour coordonner la planification du Séminaire international. Il juge qu'en organisant cette rencontre à Québec, on pourra faire en sorte que les universitaires américains se déplacent, alors qu'ils ne se sont pas pointés à Valence, étant données les relations troubles qu'entretiennent les États-



Unis avec l'UNESCO depuis des années. Pour multiplier les chances d'attirer ces collègues réticents, des représentants du Forum se déplaceront d'ailleurs prochainement aux États-Unis pour y lancer des invitations.

À l'université Laval, les participants seront appelés à réfléchir autour de quatre aspects reliés au thème central: la réseautique, la recherche et le développement, la formation et la coopération internationale. «On va poursuivre dans la lignée de Valence, précise le professeur Dubé. Il ne s'agit pas de téléguider des actions, mais bien de s'assurer d'une mise en réseau des efforts à l'échelle mondiale.»

Il fournit quelques cas concrets. Par exemple le fait qu'au premier Séminaire, des équipes d'universitaires d'Égypte et du Mexique, qui ne se connaissent pas, ont pu échanger les résultats de leurs recherches respectives sur la structure des pyramides. «On est dans le b.a.-ba du processus de réseautage, dit encore Philippe Dubé. Il faut commencer à mettre en place des mécanismes qui puissent mieux intégrer les objectifs, les compétences, les actions et les missions.»

L'université Laval souhaite que de nombreux étudiants participent à sa rencontre. Son budget d'organisation oscille autour de 300 000 \$. Dans les mois qui viennent, de nombreux partenaires privés et publics seront sollicités pour qu'ils participent au financement de cette importante réunion.

Vernissages, etc.

■ Depuis hier: L'Architecture moderne à Vancouver, 1938-1963, dans les salles principales du Centre canadien d'architecture, 1920, rue Baile, Montréal. Renseignements: 939-7000.

■ Ce soir: Carte grise 1997, De la mineure de l'image I, qui regroupe le travail de Sophie Bellissent, Wyn Geelynsse et Michael Rovner ainsi qu'un vidéo de Georges Didi-Huberman, au centre de photographies actuelles Dazibao, 4001, rue Berri, espace 202, Montréal. Renseignements: 845-6482.

CINÉMA

Herzog au Goethe

CŒUR DE VERRE

De Werner Herzog. Scénario: Werner Herzog, Herbert Achternbusch. Allemagne, 1976, 93 minutes. Au Goethe-Institut, ce soir (20h) et demain (18h30), en allemand, avec s.-t. français.

MARTIN BILODEAU

Le Goethe-Institut présente ce soir et demain le long métrage Cœur de verre (Herz Aus Glas), réalisé par Werner Herzog en 1976 et projeté dans le cadre d'une rétrospective consacrée au nouveau cinéma allemand. Le célèbre mouvement, centré par la fin des années 60 et le début des années 80, a vu les Fassbinder, Wenders, Schlöndorff et Von Trotta, redessiner le paysage artistique allemand et repousser les limites du langage cinématographique. Herzog est sans doute celui dont la recherche plastique a le plus influencé cette période. Une période qu'Aguirre, Nosterratu et Fitzcarraldo ont marqué d'une pierre blanche.

Dans Cœur de verre, on retrouve les préoccupations esthétiques et spirituelles du réalisateur, à savoir une imbrication unique entre le réalisme et la fable, un questionnement poétique des liens sacrés unissant le passé et le présent, ainsi qu'une dénonciation du re-

noncement aux valeurs spirituelles.

Herzog raconte les bouleversements causés par le décès soudain du souffleur de verre d'un petit village des montagnes, au XIX^e siècle, qui a emporté dans sa tombe le secret du verre rubis qui fait la réputation du lieu. Le propriétaire de la verrerie consacrerait argent et énergie à retrouver la formule secrète, mais sans succès. Le berger-prophète, héros solitaire de ce récit en forme de Jugement dernier, avait prédit la mort du souffleur, comme il annonce la perte des habitants du village qui vivent dans l'ignorance de la «colère de Dieu».

Au delà du sujet et des thèmes, il y a aussi la manière Herzog, chez qui une image vaut mille mots. Sur ces images, des dialogues abondants seraient superflus. Une séquence silencieuse, presque rituelle, pendant laquelle les ouvriers de la verrerie sont à l'œuvre, constitue en soi un remarquable petit documentaire que la parole aurait certainement gâché.

Herzog aurait fait mettre ses comédiens sous hypnose avant de les diriger, ce qui explique leur jeu énigmatique, souvent dépourvu de variantes tonales. Ce Cœur de verre insolite l'est aussi à cause de sa musique anachronique et de son déroulement chronologique intercalé de flash-back camouflés, qui confirment son audace et son originalité, mais aussi son opacité.

THÉÂTRE

Tempête autour de La Tempête

Guillermo de Andrea réfute des accusations de plagiat formulées à la radio de Radio-Canada

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Une tempête fait rage autour de La Tempête de Shakespeare, présentée au théâtre du Rideau Vert depuis la semaine dernière.

La critique de théâtre Michel Vaïs accuse le metteur en scène de cette production, Guillermo de Andrea, d'avoir en partie plagié le travail du grand maître italien Giorgio Strehler.

M. de Andrea, lui, se dit «surpris» par cette accusation qu'il juge «absolument» fautive.

La grave insinuation a été lancée avant-hier sur les ondes du FM de Radio-Canada, à l'émission Midi-Culture. M. Vaïs a alors parlé de «copie conforme», de «calque» et de «malhonnêteté intellectuelle». Des reproches de «copie» et d'«influences» ont également été formulés, dès lundi, dans le cadre d'une émission culturelle de la station communautaire CFMB, de Montréal.

La critique Vaïs affirme avoir documenté plusieurs «emprunts» en visionnant une cassette vidéo de la production de 1978 de La Tempête, présentée au Piccolo Teatro de Milan, alors dirigé par Strehler. «Je pense que l'on peut déduire de tout ça qu'il s'agit d'un plagiat, même si je n'ai pas employé le mot dans ma chronique orale», précisait hier M. Vaïs, en entrevue au Devoir.

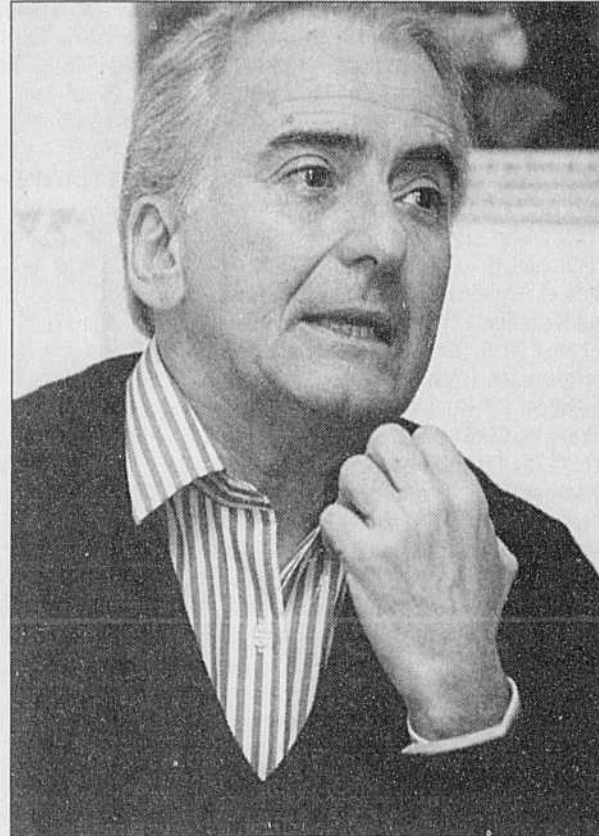
Guillermo de Andrea, aussi directeur artistique du Rideau Vert, affirme n'avoir jamais vu La Tempête du Piccolo Teatro, ni le film tiré de cette production — l'auteur de ces lignes non plus, ni la production du Rideau-Vert, faut-il préciser.

Michel Vaïs n'en démord pas. Pour lui, «c'est très très clair: [...] on retrouve exactement les mêmes images dans la mise en scène que Guillermo de Andrea a faite de La Tempête et dans celle que Giorgio Strehler avait faite et qui remonte à presque vingt ans». Il refuse d'évaluer le pourcentage de ces «emprunts», tout en précisant qu'ils concernent «surtout les images les plus fortes».

La critique fournit même des exemples précis pour étayer ses reproches. Pour lui, l'arrivée du personnage d'Ariel est la même dans les deux cas. «Dans la mise en scène de Strehler, on le voit arrivant des cintres, suspendu à une corde, dit-il. Je ne l'ai pas vu dans d'autres mises en scène comme ça, mais c'est possible qu'on l'ait déjà fait. Dans celle de Guillermo de Andrea, on le voit arriver, suspendu à deux cordes, au lieu d'une seule. L'effet est le même. [...] On a l'impression qu'il se pose sur la main de Prospero, exactement comme c'était le cas chez Strehler.»

Il voit un autre calque important dans la sortie de ce même Ariel. «Lorsqu'il quitte la scène, il s'en va par la salle, dans une pose extatique, les bras écartés, exactement la même chose que chez Strehler», juge la critique qui souligne d'autres échantillons d'emprunts, plus ou moins importants, allant de la façon «très méticuleuse» dont Prospero retire son manteau à la couleur des costumes du groupe des naufragés. «On a l'impression que tous les rituels qui se dégagent des personnages sont les mêmes, dans bien des cas», résume Michel Vaïs.

Le metteur en scène accusé trouve que Michel Vaïs «cherche la bibitte». Il explique que les rapprochements, si rapprochements il y a, sont attribuables à des indications fournies par le texte de Shakespeare. Il précise aussi que ses idées ont été développées en répétition avec l'équipe de comédiens.



JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

Guillermo de Andrea

Guillermo de Andrea réplique à chacun des arguments de Michel Vaïs. Pour ce qui est du personnage du génie, il souligne qu'«Ariel est l'esprit de l'air» et qu'il arrive donc «souvent des câbles». «Strehler n'a rien inventé, dans ce cas», dit-il en précisant avoir vu des photos de la production dirigée par le maître italien, qui avait d'ailleurs confié ce rôle à une femme, ce qui n'est pas le cas au Rideau Vert.

Et pour la sortie de ce personnage? «S'il sort par la salle, c'est qu'il déclare: «Mon esprit s'en va», précise le metteur en scène. «À partir de discussions avec l'acteur, j'ai trouvé que la meilleure façon de le faire sortir était [celle-là]. Si Strehler a fait la même chose que moi, c'est que le texte indique des fois des choses.»

N'empêche, M. Vaïs trouve que Guillermo de Andrea aurait dû indiquer qu'il procédait à des emprunts. «À ma connaissance, il n'y a pas de société qui s'occupe des droits des metteurs en scène, mais c'est quelque chose qui relève de la propriété intellectuelle, dit-il. [...] Guillermo de Andrea aime beaucoup Strehler, il a fait des stages là-bas, en Italie. Ce n'est pas étonnant qu'on ait vu des influences dans ce qu'il a fait ici. Mais cette fois-ci, on dépasse les bornes. [...] Je vais peser mes mots, mais quiconque regarde le film [de la production de 1978] ne peut qu'être frappé par le caractère identique de certains effets importants.»

Le metteur en scène conclut en se déclarant «bien content de ressembler à Strehler, parce que c'est un homme qui m'a influencé dans toute ma carrière. Mais de là à le copier, ça me semble un peu gros.»

VIDÉO

Prêts pas prêts, tournez!

Rémy Charest
Correspondant
à Québec

Toujours plus populaire, le concours Vidéaste Recherché(e), ouvert aux vidéastes amateurs ou semi-professionnels, a lancé hier sa septième édition, placée sous la présidence honoraire de Paul Ohl, écrivain bien connu entré depuis quelques années dans le monde du cinéma en tant que scénariste. Après avoir vu le nombre d'inscriptions passer d'une trentaine à plus de cinquante l'année dernière, le concours espère poursuivre sur sa lancée, en élargissant sa diffusion et ses inscriptions.

Les vidéastes en herbe auront jusqu'au 2 septembre prochain pour produire une vidéo — fiction, documentaire, animation, etc. — d'une durée maximale de vingt minutes. Soumises à un jury de trois personnes, les bandes feront l'objet d'une sélection officielle qui sera présentée en primeur les 14 et 15 novembre prochains, puis au cinéma Le Clap et sur les ondes de Radio-Canada. Deux prix seront décernés,

soit le prix du public, décerné par vote des spectateurs de novembre et assorti d'une bourse de 1000 \$, et le prix du jury, comprenant une bourse de 2000 \$ et un prêt d'équipement professionnel de 5000 \$ par la Bande Vidéo et film de Québec. Les deux bandes gagnantes seront également distribuées pendant un an par Vidéo Femmes.

Le concours est ouvert aux résidents de la région de Québec et de tout l'Est du Québec. Cette année, on espère d'ailleurs particulièrement rejoindre les vidéastes de la Côte Nord, du Saguenay Lac-Saint-Jean et du Bas Saint-Laurent, toutes ces régions n'ayant soumis qu'une seule bande vidéo l'année dernière. Les organisateurs soulignent que 1996 n'était que la deuxième année de présence de Vidéastes Recherché(e) et que les efforts de diffusion devraient commencer à porter fruit en 1997. Pour des régions qui se plaignent souvent de ne pas être vues, l'occasion est belle de se faire voir sur grands et petits écrans.

Ceux qui sentent une démanche cinématographique compatible avec les objectifs de Vidéaste Re-

cherché(e) peuvent s'informer et s'inscrire au (418) 522-5561.

Neige sur Neige

Où peut-on aller, après un concours du genre? C'est la question que se posait particulièrement Paul Ohl, en disant vouloir travailler à augmenter la qualité de rampe de lancement du concours, en suscitant des parrainages de réalisateurs établis et de nouvelles occasions de diffusion.

L'événement Neige sur Neige, présenté les 7 et 8 mars, à 20h, au Cimetière Saint-Matthew, rue Saint-Jean, offre indirectement une réponse originale à la question, puisque certains des vidéastes participants ont fait leurs premières armes dans le cadre de Vidéaste Recherché(e). Le programme de la deuxième édition présentée vendredi et samedi comprend vingt bandes produites à Québec par la Bande vidéo et film (qui fête justement ses vingt ans) et à Montréal par PRIM.

Tous les styles et approches sont au rendez-vous, avec comme seul point de rencontre la neige, plus ou moins blanche.

EN BREF

Yehudi Menuhin décoré

(AP) — Le violoniste Yehudi Menuhin a reçu mardi la plus importante décoration allemande, le Grand Ordre du mérite. Lors d'une émouvante cérémonie conjuguant le vaste patrimoine musical germanique et la mémoire de la récente barbarie nazie, l'artiste de 80 ans a dit: «Je n'ai jamais perdu mon sentiment de respect pour cette grande culture. Les peuples fiers savent éprouver la culpabilité et le remords.» Né de parents russes israélites, à New York en 1916, Yehudi Menuhin avait donné un premier récital à Berlin en 1928, un an après ses débuts à Paris. Durant la guerre et l'après-guerre, Menuhin a donné de nombreux concerts de charité dont l'un pour les survivants du camp de Bergen-Belsen.

Récitals de Helfgott

(AP) — Le pianiste australien David Helfgott a reçu une ovation, mardi, à son premier d'une série de récitals qu'il donne en Amérique du Nord. Longtemps victime de dépression — son histoire a inspiré le film Shine, finaliste aux Oscars — l'artiste a interprété, en chantonnant et en marmonnant comme à son habitude, des œuvres de Mendelssohn et Beethoven. Le Symphony Hall de Boston était rempli par 2000 mélomanes enthousiastes. Helfgott doit également se produire à Montréal, samedi et lundi, puis à Toronto les 12 et 14 mars. «C'était assez bon et nous sommes plutôt heureux du résultat, a expliqué l'impresario Austin Pritchard-Levy. David est très concentré pour cette tournée, je crois qu'il va jouer de mieux en mieux.»

Promotion...

(AFP) — Un collectif de chercheurs regroupés sous le sigle NTC (Nouvelles théories de la communication) a eu recours à la commande d'une revue porno pour publier une œuvre de 426 pages. Le livre Penser-Pulsar sera lancé le 25 mars à la librairie Cultura de Sao Paulo; l'un des auteurs fait état de la «situation dramatique du chercheur brésilien» car la seule commande qui ait été décrochée — il fallait 24 000 dollars — est venue d'une revue porno, Brazil. Cette revue publiée entre autres une chronique de lecteurs accompagnée de photos d'organes génitaux des correspondants. Le rédacteur en chef de Brazil, Mario Lucena, a confié que la seule exigence de sa revue portait sur l'insertion, dans le livre, d'un texte excitant les buts de Brazil: «Promouvoir la culture, le sport, le plaisir, en plus de la question sexuelle.»

Jean Dreville s'éteint

(AP) — Le cinéaste Jean Dreville qui a réalisé une cinquantaine de longs métrages dont plusieurs chefs-d'œuvre du cinéma français (La Cage aux Rossignols, Normandie-Niemen, La Fayette, Les Casse-Pieds...), s'est éteint tôt mercredi matin à l'âge de 90 ans, dans sa maison de Vallangouard (Val-d'Oise), près de Pontoise. Parmi l'un des derniers monstres sacrés et la mémoire du cinéma français, Jean Dreville était membre il y a quelques années encore de la Commission Nationale de Censure «parce qu'il était contre» et visionnait cinq ou six films par semaine. Photographie de plateau dès l'adolescence, puis critique, Jean Dreville est passé pour la première fois derrière la caméra en 1928 pour réaliser un court-métrage sur le tournage de L'Argent que dirigeait Marcel Lherbier.

Magic reçoit

(AP) — L'ancien basketteur Earvin Magic Johnson, des Lakers, animera une émission de variétés de fin de soirée, l'année prochaine. D'après le quotidien spécialisé Variety, l'imprésario Lon Rosen vient de donner son accord au réseau Fox pour l'émission d'une heure, dont il sera également producteur aux côtés de Johnson.

15^e FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM
SUR L'ART



DU 11 AU 16 MARS 1997 MONTRÉAL

INFO FESTIVAL 874-1637

PRÉVENTE

DU 6 AU 11 MARS 1997
DE 12 h - 18 h

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

185, rue Sainte-Catherine O.

CINÉ-SAC 50 \$

Passport/10 séances
Catalogue et affiche
(Un valeur de 75 \$)

TARIFS

Frais d'entrée	6 \$	Catalogue	10 \$
Avant-première	125 \$	Affiche (petite)	5 \$
Séance d'ouverture	10 \$	Affiche (grande)	10 \$
Séance de clôture	10 \$		

Vous pouvez aussi nous joindre sur la toile électronique : <http://www.maniacom.com/fifa.html>